X 2304

PR

FI

P

Chez G
à l

TRAITÉ
DE LA
PROSODIE
FRANÇOISE.

Par M. l'Abbé D'OL

BIBLIOTHEQUE ROYALE

A PARIS,

Chez GANDOUIN, Quai des Auguſtins,
à la deſcente du Pont-neuf,
à la belle Image.

M. DCC. XXXVI.

C 29285

PR

fecon
le tro
quat
dern
vir la
Q
la pe
une
faire

TRAITÉ

DE LA

PROSODIE FRANÇOISE.

JE réduis ce Traité à cinq articles, dont le premier ſera employé à éclaircir des queſtions préliminaires. Dans le ſecond, je parlerai des Accens. Dans le troiſiéme, de l'Aſpiration. Dans le quatriéme, de la Quantité. Et dans le dernier, je ferai voir à quoi peut ſervir la connoiſſance de notre Proſodie.

Que ſi quelqu'un juge qu'il y ait de la petiteſſe à examiner des ſyllabes, une réflexion que je le prie de vouloir faire, c'eſt qu'il n'y a point d'art, point

de ſcience, dont les élémens aient rien de brillant ; mais que rien de tout ce qui eſt néceſſaire pour arriver à quelque choſe d'eſtimable, ne doit être mépriſé. Ou renonçons à l'Eloquence, à la Poëſie, à l'art d'écrire, & fermons l'Académie : ou convenons que s'il eſt beau de cultiver des arts, qui font honneur à l'eſprit humain, & qui ſont utiles à la ſociété, on auroit tort par conſéquent de négliger des connoiſſances, ſans leſquelles ces arts ne peuvent être qu'imparfaits.

Peut-être même qu'aujourd'hui, après tout ce que le dernier ſiécle a fait pour embellir notre langue, il ne nous reſte qu'à en creuſer davantage les fondemens, afin que s'il eſt poſſible d'élever l'édifice plus haut, on y travaille avec ſûreté. Je n'ai à offrir qu'un foible eſſai. Puiſſe-t-il tôt ou tard donner lieu à un ouvrage complet ſur notre Proſodie : ouvrage qui feroit naître de nouvelles beautez, & comme une nouvelle langue, dans celle que nous croyons ſavoir.

ARTICLE PREMIER.

Questions préliminaires.

ON peut ici proposer trois questions, sur lesquelles, avant que d'aller plus loin, il est à propos de satisfaire ceux qui pourroient, ou n'avoir pas étudié la matiére dont il s'agit, ou avoir des préjugez contraires à la vérité.

I. Qu'est-ce que Prosodie ?

II. A-t-on connu autrefois notre Prosodie, & jusques à quel point ?

III. Pourquoi notre Prosodie, si elle a été fort connue autrefois, l'est-elle aujourd'hui si peu ?

I.

Par ce mot, *Prosodie*, on entend la maniére de prononcer chaque syllabe régulièrement, c'est-à-dire, suivant ce qu'exige chaque syllabe prise à part, & considérée dans ses trois propriétez, qui sont, l'Accent, l'Aspiration, & la Quantité.

Premiérement, il eſt certain que toutes les ſyllabes ne pouvant être prononcées ſur le même ton, il y a par conſéquent diverſes inflexions de voix, les unes pour élever le ton, les autres pour le baiſſer: & c'eſt ce que les Grammairiens nomment *Accens*.

Toute ſyllabe, en ſecond lieu, eſt prononcée avec douceur, ou avec rudeſſe, ſans que cette douceur ni cette rudeſſe aient rapport à l'élévation, ou à l'abaiſſement de la voix : & c'eſt là ce que l'on nomme *Aſpiration*.

Troiſiémement, on met plus ou moins de temps à prononcer chaque ſyllabe, en ſorte que les unes ſont cenſées longues, & les autres brèves : & c'eſt ce qu'on appelle *Quantité*.

Voilà donc trois définitions bien diſtinctes, & qui font voir que dans la prononciation de chaque ſyllabe, l'organe de la voix ſe modifie tout à la fois de trois différentes maniéres, dont je donnerai une plus ample explication, lorſque je viendrai à traiter de chacune en particulier.

Or il me paroît que ces trois principes, qui conſtituent la Proſodie, ſont

eſſentiels à toutes les langues. Car enfin, quel fléau pour l'oreille, qu'une conſtante & invariable monotonie ? Il n'y en a pas même d'exemple, ni dans le cri des animaux, ni dans quelque bruit que ce puiſſe être, pour peu qu'il ſoit continu.

Mais les principes de la Proſodie ſont-ils fixes? Sont-ils arbitraires? Voilà ce que chacun doit examiner dans ſa langue. S'ils ſont arbitraires, diſpenſons-nous de pouſſer plus loin nos recherches. S'ils ſont fixes, il eſt honteux de les ignorer.

Pour moi, généralement parlant, je ſuis porté à les croire arbitraires dans deux ſortes de langues : dans celles qui ſont encore trop récentes, & dans celles qui n'ont cours que parmi un peuple groſſier. Mais, par la même raiſon, je les crois fixes dans les langues, qui ont une certaine ancienneté, & qui ſont dans la bouche d'une nation polie.

Toutes les langues, vrai-ſemblablement, ont été rudes & informes dans leur origine. Mais les hommes ayant un goût naturel pour l'ordre, qui eſt

la cauſe phyſique du plaiſir ; ils s'entendent tous, ſans y penſer, & même ſans le ſavoir, à écarter, ou du moins à diminuer ce qui bleſſe l'ordre. J'appelle ordre, dans la queſtion préſente, les rapports que les ſons doivent avoir les uns avec les autres, & leur conformité avec les organes, ſoit de celui qui parle, ſoit de celui qui entend.

Vouloir ici examiner qu'eſt-ce qui fait cette conformité, & en quoi conſiſtent ces rapports, ce ſeroit nous engager dans une diſpute obſcure, d'où la Phyſique a peine à ſe tirer. Heureuſement les leçons de la Nature ſont moins difficiles, & plus certaines. Ce n'eſt point par la voie du raiſonnement, c'eſt par l'habitude qu'elle inſtruit. Il eſt vrai que cette maniére d'enſeigner nous paroît, à nous qui vivons ſi peu, d'une prodigieuſe lenteur. Mais c'eſt la ſeule capable de réuſſir dans les arts, qui ont pour baſe le ſentiment : & de ce nombre eſt l'art de donner à une langue ce qui lui eſt néceſſaire, non pour ſubvenir à nos beſoins ſeulement, mais pour flatter notre goût.

Je ſuppoſe donc un pays, où il n'y eut jamais de particulier, qui fût Mathématicien ; & je dis qu'il y aura cependant un eſprit métaphyſique & géométrique, répandu dans le Public. Ainſi le Public, guidé par cette eſpèce d'inſtinct, y fera peu à peu, & juſqu'à un certain point, toutes ces mêmes obſervations, dont l'aſſemblage compoſe un Art, lorſqu'elles viennent à être rédigées, & combinées par des hommes ſavans. On pourroit aiſément montrer que cela eſt vrai de la Muſique, qui n'eſt, à proprement parler, qu'une extenſion de la Proſodie.

Ajoutons que ces ſortes de connoiſſances, qui ſe doivent, non au raiſonnement, mais à l'habitude, dépendent abſolument des organes : & qu'ainſi, lorſqu'un climat produit des hommes bien organiſez, le progrès de ces connoiſſances y eſt non ſeulement plus grand, mais encore plus rapide ; au-lieu qu'en d'autres pays, où les organes ſont, pour ainſi parler, d'une trempe différente, les ſiécles depuis un temps infini ſe ſuccédent les uns aux autres, ſans que les habitans de

ces pays-là faſſent rien pour les arts ; qui n'intéreſſent que le ſentiment.

On ſait à quel point de perfection les Grecs avoient porté leur Proſodie. On ſait auſſi, du moins en ce qui regarde les longues & les brèves, quelle étoit celle de la langue Latine. Pour ce qui eſt de l'Accent, l'exemple des Chinois nous fait voir de quelle délicateſſe l'oreille eſt capable, puiſque chez eux le même mot, n'étant que d'une ſyllabe, peut avoir juſqu'à onze ſens très-différens, ſelon la différence de la prononciation. Mais évitons tout détail ſur la Proſodie des autres peuples; il ne s'agit que de la nôtre.

II.

Pour ſavoir depuis quand, & juſqu'à quel point la Proſodie a été connue parmi nous, il ſeroit inutile de remonter au-delà de François I. Les ſavans hommes & les beaux eſprits, dont il fit l'ornement de ſa Cour, donnérent à notre langue *un caractére* (1) *d'élégance*

(1) *Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne.* Quatriéme édition de Cramoiſy, pag. 149.

gance & de doctrine, qu'elle n'avoit point auparavant. Ce grand Roi, qui a été, non pas le reſtaurateur, mais le pére des beaux Arts en France, tranſmit ſon goût aux héritiers de ſa Couronne. Jamais la Poëſie ne fut ſi fort en honneur, que ſous Charles IX. En un mot, l'Hiſtoire nous prouve que les fondemens, ſur leſquels nos bons écrivains ont bâti ſous le rêgne de Louis XIV, furent tracez, & même poſez en partie, dès le ſiécle précédent. Ainſi c'eſt dans les monumens de ce temps-là, qu'il faut chercher les premiers veſtiges de notre Proſodie : & nous y trouverons plus de lumiéres ſur ce ſujet, qu'il ne s'en trouve, peut-être, dans toutes les Grammaires & dans toutes les Rhétoriques imprimées de nos jours.

On a vû que la Proſodie renferme les Accens, l'Aſpiration, & la Quantité. A l'égard des Accens, il n'eſt pas poſſible de ſavoir quels ils étoient autrefois, puiſque l'accent *imprimé* n'eſt point l'accent *proſodique*, comme je l'expliquerai ci-après. Quant à l'Aſpiration, il y a lieu de croire

qu'elle a toujours été la même. Reste enfin la Quantité, qui est le point capital de la Prosodie, & sur lequel nos Anciens paroissent avoir été plus décidez, que nous ne le sommes aujourd'hui.

Jodelle, l'un des Poëtes qui composoient la Pléiade fameuse sous Henri II, mit à la tête des Poësies d'Olivier de Magny, imprimées en 1553, un Distique mesuré par dactyles & par spondées, à la maniére des Grecs & des Latins. Ce n'est pas encore ici le lieu d'examiner si cette sorte de versification étoit conforme au génie de notre langue : j'y reviendrai sur la fin de ce Traité : il me suffit, quant à présent, d'en pouvoir conclurre qu'elle suppose notre Quantité bien connue dès-lors, & bien établie.

Pasquier, dans ses Recherches, nous apprend qu'en l'année 1555, le Comte d'Alcinois (c'est-à-dire, Nicolas Denisot, qui déguisoit ainsi son nom) fit des vers hendécasyllabes à la louange d'un Poëme, dont lui Pasquier étoit auteur. Pasquier ajoute qu'en 1556, à la priére de Ramus,

personnage de singuliére recommendation, mais aussi grandement desireux de nouveautez, il fit en ce genre un essai *de plus longue haleine* que les deux précédens, qui étoient ce Distique de Jodelle, & ces Hendécasyllabes du Comte d'Alcinois. Pasquier (2) rapporte ensuite son essai, qu'il croit quelque chose de merveilleux; & qui consiste dans une élégie de vingt-huit vers.

Jusqu'alors ce nouveau genre de versification avoit peu réussi, puisqu'à peine deux ou trois Poëtes avoient osé s'y exercer, comme en passant. On étoit de tout temps accoutumé à la Rime: c'est un son qui frappe les oreilles les plus grossiéres; au-lieu que la cadence qui résulte des brèves & des longues, ne peut frapper qu'une oreille délicate. Aussi ne tarda-t-on pas à tâcher de réunir ces deux sortes d'agrémens, la Quantité & la Rime. Pasquier attribue l'invention des vers mesurez & rimez tout ensemble, à Marc Claude de Buttet, dont les Poësies parurent en 1561. Mais comme je n'entrepren pas

(2) Recherches, liv. VII, chap. 12.

pas ici l'Hiſtoire de nos vers meſurez; je puis impunément ſupprimer beaucoup d'autres noms ſemblables, oubliez depuis long-temps; & c'eſt aſſez de ſavoir que cette nouveauté donna lieu à un établiſſement littéraire, dont le ſouvenir mérite bien d'être conſervé. Je parle d'une Académie, qui fut établie ſur la fin de l'année 1570, *pour travailler* (3) *à l'avancement du langage François, & à remettre ſus tant la façon de la Poëſie, que la meſure & réglement de la Muſique anciennement uſitée par les Grecs & Romains.* Jean Antoine de Baïf, Poëte, & Joachim Thibault de Courville, Muſicien, furent les promoteurs de cet établiſſement. Par les Lettres patentes que le Roi leur accorda, ils ont pouvoir de ſe choiſir des Aſſociez, ſix deſquels jouïront des *privileges, franchiſes, & libertez, dont jouiſſent*, dit Charles IX, *nos autres Domeſtiques*: &

(3) Voyez les Lettres patentes, rapportées tout au long, avec les Statuts de cette Académie, dans l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris, Tom. VI. pag. 714. &c.

& à ce que ladite Académie ſoit ſuivie & honorée des plus Grands ; nous avons libéralement accepté & acceptons le ſurnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle. Voilà, ou je ſuis bien trompé, la premiére Académie, qui ait été inſtituée pour notre langue uniquement, & ſans embraſſer d'autres ſciences. Henri III n'eut pas moins de goût que Charles IX, pour les exercices de cette Compagnie naiſſante ; ainſi qu'on le peut voir dans les (4) *Antiquitez de Paris*. Mais elle fut bien-tôt dérangée par les Guerres civiles : & la mort de Baïf, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute ſa petite ſociété d'Académiciens.

Paſſerat, Deſportes, Rapin, & Scévole de Sainte-Marthe, ne laiſſérent pas de continuer à faire des vers meſurez. Perſonne, que je ſache, n'en a fait depuis. C'eſt dommage qu'aucun d'eux n'ait enſeigné la théorie des Accens, & de la Quantité.

Henri

(4) *Hiſtoire & Recherches des Antiquitez de la Ville de Paris*, par Sauval. Tom. II, pag. 493. &c.

Henri (5) Eſtienne, le plus célébre Grammairien du ſeiziéme ſiécle, n'en a parlé que ſuperficiellement. Théodore de Béze, dans ſon Traité (6) *de la bonne Prononciation du François*, eſt le ſeul auteur de ma connoiſſance, qui ait un peu approfondi cette matiére. Son principal défaut, mais défaut qu'on a rarement occaſion de reprocher à ceux qui ſe mêlent d'écrire, c'eſt d'être trop court. Il a voulu, dans quatre ou cinq pages, renfermer ce qui demandoit néceſſairement un plus long détail.

J'en étois là de mes recherches, lorſqu'il m'eſt tombé entre les mains un petit (7) volume du fameux d'Aubigné, où, dans une Préface qu'il met à la tête de quelques Pſeaumes traduits en vers meſurez, il dit que cette maniére de vers n'a point été inventée par

(5) On peut voir ſa *Précellence du langage François*, pag. 12, 13, 14, & ſes *Hypomneſes de Gallica lingua*, pag. 6, 9, 33, 75.

(6) *De Francica lingua recta pronuntiatione Tractatus.* Genevæ, 1584.

(7) *Petites œuvres meſlées du Sieur* (Théodore Agrippa) *d'Aubigné*, Genève, 1630.

M. DCC. XXXVI. 29285

par Jodelle, ou par Baïf, comme on le prétend : mais qu'il se souvient d'avoir vû l'Iliade & l'Odyssée traduites en vers héxamétres par un nommé *Mousset*, & imprimées avant que ni Baïf ni Jodelle fussent au monde. Que penser, après cela, de Pasquier, auteur contemporain, qui nous vante le Distique fait en 1553, comme le premier essai de cette poësie ? Que penser de Ramus, qui, dans sa Grammaire publiée en 1562, dit que pour rendre les régles de la Prosodie familiéres aux François, il faut souhaiter que nous ayons des Poëtes, qui mesurent leurs syllabes à la maniére des Anciens? Ramus, dix ans après, dans une nouvelle édition de cette même Grammaire, charmé de voir ses vœux accomplis, se récrie avec une sorte d'enthousiasme sur deux piéces qui venoient de paroître, l'une en vers élégiaques, l'autre en vers saphiques. Pouvoit-il donc ignorer une Traduction entiére de l'Iliade & de l'Odyssée ? Mais peu nous importe de savoir la vraie époque des vers mesurez. Quoi qu'il en soit, nous voyons évi-

demment que nos ancêtres ont cru avoir des principes fixes sur la Proſodie : & c'eſt à nous, par conſéquent, à examiner ce qui nous en reſte.

III.

Puiſque notre Proſodie fut autrefois ſi connue, pourquoi l'eſt-elle aujourd'hui ſi peu ? Pour pluſieurs raiſons, dont la premiére eſt fondée ſur le peu de beſoin, qu'on croit en avoir.

Rien n'étoit plus néceſſaire, ni en même temps plus facile aux Grecs & aux Romains, que de ſavoir exactement leur Proſodie ; car elle faiſoit, non pas un ſimple agrément, mais l'eſſence même de leur verſification : & comme la lecture des Poëtes étoit un des principaux objets de leur éducation, ils apprenoient méthodiquement, & dès l'enfance, à bien prononcer. Un Romain, un Athénien de la lie du peuple auroit ſifflé un Acteur, qui eût allongé, ou accourci une ſyllabe mal à propos. Mais un François vieillit ſans avoir, ni lu, ni entendu, ni remarqué, qu'il y ait

des syllabes plus ou moins longues les unes que les autres. Pour les Grecs & les Romains, la Prosodie étoit d'une obligation étroite. Pour nous, si l'on veut, elle ne sera qu'une délicatesse, qu'une beauté accessoire, soit dans notre prononciation, soit dans nos écrits. Je n'en demande pas davantage ; & partant de ce principe, qu'on doit cependant étendre plus loin, je dis que nous faisons mal de négliger notre Prosodie, puisque la parole étant l'organe de la pensée, on est louable de s'appliquer à la rendre plus insinuante, plus propre à persuader, plus capable de plaire.

Une seconde raison, qui fait que notre Prosodie est si peu connue, c'est que ceux qui seroient le plus en état d'en approfondir les régles, sont précisément ceux qui apportent à cette étude le plus de préjugez. Un homme savant posséde le Grec & le Latin : il admire la beauté de ces deux langues, & avec raison : mais de croire que notre Prosodie, si elle ne ressemble pas en tout à la leur, est donc nulle, c'est une erreur. Toutes les langues ont

leur génie particulier : & plus une langue aura été perfectionnée, c'eſt-à-dire, accommodée aux uſages & au goût du peuple qui la parle, moins il lui reſtera de reſſemblance avec la langue, qu'on ſuppoſe matrice, du moins par rapport à elle. Une régle générale dans le Latin, & qui ne ſouffre point d'exception, c'eſt que toute ſyllabe, qui finit par une conſonne ſuivie d'une autre, eſt longue : mais en François, au contraire, le redoublement de la conſonne, preſque toujours, avertit que la ſyllabe eſt brève. Pour les voyelles, c'eſt une régle aſſez générale dans le Latin, que toutes les fois qu'il y en a deux de ſuite, la premiére abrége la ſyllabe où elle ſe trouve : mais toutes les fois, au contraire, que notre E muet finit un mot, où il eſt à la ſuite d'une autre voyelle, il allonge la pénultiéme. Tout ceci deviendra plus clair par les exemples que je rapporterai un peu plus bas. Je le répéte, il faut qu'un Savant, pour étudier notre Proſodie, ſe départe de ſes préjugez. Quinault, à ce qu'on dit, ne ſavoit que du François : & ſes vers, pour-

tant, étoient meilleurs à mettre en chant, que ceux des Poëtes qui savoient du Grec & du Latin.

Une troisiéme & derniére raison, qui fait que la connoissance de notre Prosodie se perd de plus en plus, ce sont les changemens introduits dans l'orthographe depuis soixante ans. On a supprimé la plusspart des lettres, qui ne se faisoient pas sentir dans la prononciation. Mais, si nous entrons dans quelque détail, nous verrons que bien loin de nuire à la prononciation, elles servoient à la fixer. On écrivoit, *il plaiſt*, *il paiſt*, pour faire sentir qu'on doit appuyer sur cette syllabe, au lieu qu'on ne fait que glisser sur celle-ci, *il ſait*, *il ſait*. On écrivoit par la même raison, *fluſte*, *crouſte*, pour les distinguer de *culbüte*, *déröute*. On redoubloit (8) la voyelle, pour allonger la syllabe. Au contraire, pour l'abréger,

(8) *Aage*, *roolle*, *baailler*, *raaler*. On en a même usé ainsi dans les adverbes, dont la pénultiéme doit être appuyée : *expreſſeement*, *ſépareement*. Voyez les *Hypomneſes* d'Henri Estienne, pag. 18.

ger, on redoubloit (9) la conſonne. Je pourrois, par cent & cent exemples, montrer qu'en matiére d'orthographe nos péres n'avoient rien fait ſans de bonnes raiſons : & ce qui le prouve bien, c'eſt que ſouvent ils ont ſecoué le joug de l'étymologie ; comme dans *couronne*, *perſonne*, où ils redoublent la lettre N, de peur qu'on ne faſſe la penultiéme longue en François, ainſi qu'en Latin.

Tous les jours, cependant, on nous propoſe de nouvelles réformations: & ſous prétexte de faciliter aux étrangers la prononciation de notre langue, bien-tôt on fera que nous n'aurons plus de guide pour la bien prononcer nous-mêmes. J'avoue qu'il y avoit des inconvéniens dans l'ancienne orthographe : mais à la bouleverſer, comme on voudroit faire, il y en auroit encore de plus grands. A la bonne heure qu'on ſupprime les lettres muettes, qui marquoient qu'une ſyllabe eſt longue, comme dans *teſte*, *paſte*,

(9) C'eſt ce qu'on verra ci-après, & particuliérement ſous la terminaiſon AM.

paſte; car on peut me faire entendre la même choſe par un accent, *tête*, *pâte*. Mais, quoique le ſecond t ſoit muet dans *tette*, dans *patte*, c'eſt une néceſſité de continuer à les écrire ainſi, parce que le redoublement de la conſonne eſt inſtitué pour abréger la ſyllabe, & que nous n'avons point d'accent, point de ſigne, qui puiſſe y ſuppléer. On verra que l'Académie, dans la troiſiéme édition de ſon Dictionnaire, qui eſt actuellement ſous preſſe, tient un juſte milieu: ne s'obſtinant point à vouloir conſerver des lettres, dont on peut ſe paſſer, & que le Public a tout-à-fait rejetées; mais fuyant avec ſoin tous ces ridicules excès, où ſe portent l'ignorance des Imprimeurs, & la témérité de quelques auteurs. Plus l'orthographe varie, plus il devient eſſentiel de fixer, ſi l'on peut, la Proſodie.

ARTICLE SECOND.

Des Accens.

JE commence par les Accens, qui eſt ce qu'il y a de plus difficile à expliquer.

Avant que d'en venir à la choſe même, il faut définir le mot, & bien diſtinguer les divers ſens, que l'on y attache quelquefois. On peut, en l'accompagnant d'une épithète, ſauver l'équivoque. Ainſi diſtinguons l'accent *proſodique*, l'accent *oratoire*, l'accent *muſical*, l'accent *national*, l'accent *imprimé*.

Par l'accent *proſodique*, on entend, comme je l'ai dit ci-deſſus, une inflexion de la voix, qui s'élève, ou qui s'abaiſſe. Quelquefois auſſi, & l'on élève d'abord, & l'on rabaiſſe enſuite la voix, ſur une même ſyllabe. Voilà ce qui forme trois accens, que les Grammairiens appellent l'*Aigu*, le *Grave*, & le *Circonflexe* : l'Aigu, qui élève la voix; le Grave, qui l'abaiſſe; & le

& le Circonflexe, qui, étant composé de tous les deux, sert à l'élever d'abord, & à la rabaisser ensuite, sur une même syllabe. On marque ces accens par une ligne tracée au-dessus de la voyelle, qui domine dans la syllabe, dont il s'agit. Pour marquer l'Aigu, on tire cette petite ligne de la droite à la gauche, comme dans *bonté*. Pour le Grave, on la tire de la gauche à la droite, comme dans *progrès*. Pour le Circonflexe, en réunissant ces deux lignes, on en fait la figure d'un v renversé, comme dans *tôt*. J'apporte ces exemples, non pas pour faire sentir la nature de l'accent prosodique, mais seulement pour faire connoître comment on le marque en d'autres langues, & ce qu'il a de conforme avec l'accent imprimé, dont je parlerai dans un moment.

Il y a, en second lieu, un accent *oratoire*, c'est-à-dire, une inflexion de voix, qui résulte, non pas de la syllabe matérielle que nous prononçons, mais du sens qu'elle sert à former dans la phrase où elle se trouve. On interroge, on répond, on raconte,

on fait un reproche, on querelle, on ſe plaint : il y a pour tout cela des tons différens ; & la voix humaine eſt ſi flexible, qu'elle prend naturellement, & ſans effort, toutes les formes propres à caractériſer la penſée, ou le ſentiment. Car non ſeulement elle s'élève, ou s'abaiſſe ; mais elle ſe fortifie, ou s'affoiblit ; elle ſe durcit, ou s'amollit ; elle s'enfle, ou ſe rétrécit ; elle va même juſqu'à s'aigrir. Toutes les paſſions, en un mot, ont leur accent : & les degrez de chaque paſſion pouvant être ſubdiviſez à l'infini, de là il s'enſuit que l'accent oratoire eſt ſuſceptible d'une infinité de nuances, qui ne coûtent rien à la nature, & que l'oreille ſaiſit, mais que l'art ne ſauroit démêler.

A l'égard de l'accent *muſical*, il conſiſte, ainſi que les précédens, à élever la voix, ou à la baiſſer ; mais avec cette différence eſſentielle, qu'il en ſubordonne l'abaiſſement, ou l'élévation, à des intervalles certains, & qui ſont tellement meſurez, que s'en départir le moins du monde, c'eſt enfraindre les loix de la Muſique.

On entend assez ce que c'est que l'accent *national*, ou provincial. Accent, pris en ce sens, embrasse tout ce qui a rapport à la prononciation : & par conséquent, outre les diverses inflexions de la voix, il embrasse la Quantité. Ainsi l'accent Gascon, outre qu'il élève la voix où il ne faut pas, abrége beaucoup de syllabes longues : & l'accent Normand, outre qu'il baisse souvent la voix où il ne faut pas, allonge beaucoup de syllabes brèves. Pour les fautes qui regardent la Quantité, j'espére qu'un homme de province trouvera quelque secours dans le quatriéme article de ce Traité. Pour la maniére de gouverner sa voix, en quoi consiste proprement l'accent, elle ne s'enseigne point par écrit. On peut envoyer un Opéra en Canada, & il sera chanté à Québec, note pour note, sur le même ton qu'à Paris. Mais on ne sauroit envoyer une phrase de conversation à Montpellier, ou à Bordeaux, & faire qu'elle y soit prononcée, syllabe pour syllabe, comme à la Cour.

Peut-être y a-t-il des gens qui

croient que l'accent *imprimé* devroit ſuffire pour fixer l'élévation ; ou l'abaiſſement de la voix. Mais non : car il ne répond point en François à l'accent proſodique ; & quoiqu'il ſe marque de même, il n'en fait point l'office. Je m'explique. Toutes les fois qu'une ſyllabe Grecque eſt marquée d'un accent aigu, cela nous apprend que cette ſyllabe, rélativement à celles qui la précédent & qui la ſuivent, doit être élevée. Toutes les fois, au contraire, qu'une ſyllabe Françoiſe eſt marquée d'un accent aigu, comme dans *bonté*, cela ne m'apprend pas que la derniére ſyllabe doive être plus élevée que la précédente; mais cela m'apprend ſeulement que l'E, qui ſe trouve dans cette ſyllabe, eſt fermé, & doit ſe prononcer autrement que ſi c'étoit un E ouvert, ou un E muet. Ainſi l'accent aigu n'influe point ſur la ſyllabe entiére, rélativement aux ſyllabes qui précédent, ou qui ſuivent: mais il n'influe que ſur la lettre même, rélativement aux autres ſons qu'elle peut former ailleurs. Pour ce qui eſt de l'accent grave, il ne nous ſert, pa-

reillement, que pour désigner l'E ouvert, comme dans *progrès*, & pour différencier certains mots, qui s'écrivent & se prononcent de même, mais sans avoir le même sens: par exemple, dans la prépoſition *à*, & dans les adverbes *là*, & *où*, afin qu'on les diſtingue d'*a*, venant du verbe *avoir*; de *la*, article; & d'*ou*, conjonction. Plus ſouvent encore, l'accent circonflexe ne ſert qu'à marquer la ſuppreſſion d'une lettre, qui étoit autrefois employée pour rendre la ſyllabe longue: comme dans *bête*, *tôt*, *aimât*, qui s'écrivoient autrefois *beſte*, *toſt*, *aimaſt*. Ainſi l'accent imprimé, lors même qu'il influe, non pas ſur une voyelle ſeulement, mais ſur la ſyllabe entiére, ne ſert qu'à en marquer la longueur. Or la longueur & la briéveté de la ſyllabe ne ſont point l'objet de l'accent. Mais ſon objet unique, c'eſt de faire élever, ou baiſſer la voix à propos. Je conclus de là, que notre accent imprimé ne reſſemble en rien à l'accent proſodique; & que s'il en conſerve le nom & la figure, c'eſt abuſivement.

Revenons donc à l'accent proſodique, puiſqu'on voit maintenant, à ne pouvoir s'y méprendre, que toutes les difficultez roulent ſur celui-là ſeul; & qu'en effet on ne peut pas en faire ſur les quatre autres eſpèces d'accens, dont j'ai tâché d'expliquer la nature, & les diverſes propriétez.

Qu'il y ait des accens dans le Grec, c'eſt-à-dire, des ſyllabes qui demandent d'être élevées, ou baiſſées, indépendamment de la phraſe entiére, dont elles ſont partie, c'eſt un principe avoué de tous les Grammairiens, & qu'on ne doit pas conteſter. Que la langue Latine ait eu la même prérogative, n'en doutons pas, puiſqu'on nous l'aſſûre. Je vois effectivement que l'Accent tout ſeul, & ſans toucher à la Quantité, ſuffiſoit pour faire ſentir les diverſes ſignifications de quelques (1) *homonymes* Latins. Mais en faut-il conclurre que nous ayons de ſemblables accens, c'eſt-à-dire encore

(1) Voyez la Minerve de Sanctius, *de vocibus homonymis*, où il rapporte les autoritez des anciens Grammairiens.

core une fois, des ſyllabes, qui, conſidérées à part, & ſans aucune rélation, ni à celles qui les accompagnent, ni à ce que la phraſe entiére ſignifie, demandent d'être élevées, ou baiſſées? Voilà, le plus clairement qu'il m'eſt poſſible, l'état de la queſtion.

Théodore de Béze, le ſeul de nos François, qui paroiſſe l'avoir examinée, la décide hardiment. *Toute* (2) *ſyllabe longue*, dit-il, *demande l'accent aigu, & toute ſyllabe brève, l'accent grave.* Mais cette prétendue Régle, à la prendre ſans reſtriction, eſt viſiblement fauſſe. Pour y trouver du vrai, il faut la réduire à ceci : Que pour l'ordinaire, ſi nous hauſſons la voix, c'eſt ſur une ſyllabe longue ; & ſi nous la baiſſons, c'eſt ſur une brève.

Une autre Régle, que Nicod, contemporain de Béze, ſuivit dans ſon Dictionnaire

(2) *Illud autem certò dixerim, ſic concurrere in Francica lingua tonum acutum cum tempore longo, ut nulla ſyllaba producatur, quæ itidem non attollatur : nec attollatur ulla, quæ non itidem acuatur : ac proinde ſit eadem ſyllaba acuta quæ producta, & eadem gravis quæ correpta.* pag. 74.

ctionnaire, c'eſt de n'admettre que l'accent aigu, & de le placer toujours ſur la derniére ſyllabe maſculine de chaque mot, ſans égard à la longueur ou à la briéveté de cette ſyllabe. Je ſais que l'autorité de Nicod, qui fut Maître des Requêtes ſous Henri III, & l'un des plus ſavans hommes de ſon temps, n'eſt point ici à mépriſer: & l'eſt d'autant moins, que le Préſident de Ranconnet, également connu par ſon grand ſavoir, & par ſa triſte fin, eut beaucoup de part au Dictionnaire de Nicod. Mais l'un étoit de Languedoc, l'autre de Périgord, provinces où l'on aime l'accent aigu. Quoique leur Régle ſoit donc plus sûre, & ſujette à moins d'exceptions, que celle de Béze, il y a pourtant bien des cas où elle ne ſerviroit qu'à induire en erreur: & par conſéquent il reſte toujours à ſavoir ſi nous avons des ſyllabes, qui, priſes matériellement, & ſéparément, nous obligent d'élever la voix, ou de la baiſſer.

J'ai conſulté, au défaut des livres, quantité de perſonnes qui parlent bien, & qui tiennent, ſoit de la réflexion,

ſoit de l'uſage, tout ce qu'il faut pour bien parler. Or ils ſont tous convenus, que notre langue ne connoiſſoit point l'accent proſodique, & que la même ſyllabe qu'on élève dans une phraſe, pouvoit être baiſſée dans une autre. Auſſi eſt-ce une ancienne maxime, *Que pour bien parler François, il ne faut point avoir d'accent*. Par-là, ſans doute, on n'a pas voulu nous faire entendre qu'il fallût être monotone. On a ſeulement voulu nous dire que c'étoit à l'accent oratoire à régler notre prononciation, & à y mettre toute la variété, dont elle peut avoir beſoin.

Mais, dira-t-on, puiſque l'accent proſodique étoit d'un ſi grand uſage dans la langue Latine, & ſur-tout dans la Grecque, n'eſt-ce pas un défaut à la nôtre d'en manquer?

Je pourrois répondre qu'aujourd'hui nous ne ſavons guére comment ſe prononçoient anciennement le Grec & le Latin. Mais, ſans entrer dans cette diſcuſſion, il ſuffit d'examiner philoſophiquement, ſi c'eſt un mérite à une langue d'être *chantante* par elle-même; & ſi ce n'eſt pas aſſez qu'elle ſoit de

nature à recevoir toutes les inflexions de voix, qui peuvent lui être commandées par la raiſon, ou par la paſſion. Certainement l'harmonie a de grands charmes : mais celle qui naît de l'accent oratoire, ne vaut-elle pas celle qui naît de l'accent proſodique? Une prononciation variée pour obéir à des ſyllabes matérielles, ſera-t-elle plus mélodieuſe, qu'une prononciation variée pour obéir aux mouvemens de l'ame ? Comment faiſoient les Grecs, lorſqu'il arrivoit, ce qui paroît n'avoir pas été impoſſible, que l'accent proſodique ſe trouvât en contradiction avec l'accent oratoire ? Je ne m'étendrai pas davantage là-deſſus. Tous les raiſonnemens qu'on peut faire pour ou contre, ſeront obſcurs, & de peu d'utilité.

ARTICLE TROISIÉME.

De l'Aſpiration.

TOute ſyllabe néceſſairement ſe prononce, ou d'une maniére unie, ou avec une ſorte de rudeſſe, qui vient de ce qu'en articulant, on aſpire. Ces deux prononciations, dans le Grec, ſont diſtinguées par deux *eſprits*, le doux & le rude. Pour nous, à l'exemple des Latins, nous nous contentons de marquer le rude : & en effet, par-tout où le rude n'eſt point marqué, il eſt aſſez clair qu'on y ſuppoſe le doux.

On marque l'eſprit rude par une H, qui ſe fait ſentir dans la prononciation, & qui a la vertu d'une conſonne ; car elle empêche que la voyelle dont elle eſt précédée, ne s'élide devant celle qui ſuit. Ainſi nous diſons, *l'habitude*, *l'honneur*, parce que l'H y eſt muette ; & nous diſons, *le héros*, *la hauteur*, parce que l'H y eſt aſpirée.

Pluſieurs de nos Grammairiens ont fait des régles, qui apprennent quand l'H eſt aſpirée, ou non. Mais ces régles ſont, & difficiles à retenir, & ſujettes à beaucoup d'exceptions. Il eſt plus court, & plus sûr, de rapporter une liſte exacte des mots qui s'aſpirent, au commencement, au milieu, ou à la fin. C'eſt ce que je vais faire d'abord. Je parlerai enſuite des mots douteux, & des mots où ſe trouve l'équivalent d'une aſpiration, quoiqu'elle n'y ſoit pas marquée.

I.

Au commencement des mots ſuivans, & de leurs dérivez, excepté ceux de *héros*, l'H s'aſpire. *Ha! habler. hache. hagard. haie. haillon. haine. haïr. haire. halage. halbran. hâle. halener. haleter. halle. hallebarde. hallier. halte. hamac. hameau. hampe. hanap. hanche. hangard. hanneton. hanter. happelourde. happer. haquenée. haquet. harangue. haras. harasſer. harceler. hardes. hardi. hareng. harengére. hargneux. haricot. haridelle. harnois. haro. harpe. harpie. har-*

pon. hart. hâſe. hâter. haubert. hâve. havir. hâvre. havreſac. haut. hazard. Hé ! heaume. hem ! hennir. héraut. hère. hériſſer. hériſſon. hernie. héron. héros. herſe. hêtre. heurter. Hibou. hie. hiérarchie. Ho ! hobereau. hoca. hoche. hochepot. hocher. hochet. hola ! homard. hongre. honnir. honte. hoquet. hoqueton. horion. hors. hotte. houblon. houë. houlette. houlle. houppe. houppelande. houſeaux. houſpiller. houſſaie. houſſart. houſſe. houſſer. houſſine. houx. hoyau. Huche. huer. huguenot. huit. humer. hune. hupe. hupé. hure. hurler. hute.

II.

Tous les mots compoſez de quelqu'un des précédens, conſervent l'H aſpirée, à l'exception d'*exhauſſer*, où l'H redevient muette. Mais, à l'égard des mots ſimples, où il ſe trouve une H au milieu, elle paroît n'y avoir été inſérée que pour ſéparer les deux voyelles, & pour empêcher que ces deux voyelles ne ſe préſentent à l'œil, comme ſi c'étoit une diphtongue : car on prononce *trahir*, *envahir*, de mê-

me que *haïr ;* & le ſon de l'H y étant imperceptible, cette lettre muette ne tire à conſéquence, ni pour la verſification, ni pour l'harmonie.

III.

A la fin des mots, l'H n'eſt aſpirée que dans ces trois interjections, *ah ! eh ! oh !* ſuivant la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, la plus ample & la plus ſavante que nous ayons.

IV.

Quant aux mots douteux, c'eſt-à-dire, ſur leſquels on pourroit croire l'Uſage partagé, les voici, avec de courts éclairciſſemens.

Henri. On doit l'aſpirer dans un diſcours oratoire, & dans la Poëſie ſoutenue : mais hors de là, ce ſeroit une affectation.

Héſiter. Quoique nos auteurs les plus exacts aient toujours aſpiré l'H dans *héſiter*, cependant la négligence de la converſation a tellement prévalu, que ce n'eſt plus une faute d'écrire,

j'héſite, je n'héſite pas, avec éliſion.

Hideux. Voici ce qui ſe lit dans les Obſervations de l'Académie ſur les Remarques de Vaugelas, pag. 221. *Le mot* Hideux *aſpiré a fait peine à quelques-uns dans la converſation, & ils aimeroient mieux dire*, l'hideuſe image que vous nous avez tracée, *que* la hideuſe image. *Ce dernier*, ajoute-t-on, *eſt cependant le plus sûr.* Puiſque c'eſt le plus sûr, il n'y a donc pas à balancer ſur le choix.

Hollande. On doit toujours aſpirer *Hollande*, & *Hollandois*, ſi ce n'eſt dans ces phraſes, *toile d'Hollande, chemiſes d'Hollande*, que le jargon des Lingéres a établies.

Hongrie. On dit de même, & par une ſemblable raiſon, *de l'eau de la Reine d'Hongrie, du point d'Hongrie*, quoique l'aſpiration y ſoit néceſſaire en toute autre occaſion.

Onze. Remarquez, comme en avertit le Dictionnaire de l'Académie, » qu'encore que ce mot, & celui d'*on-*» *zième*, commencent par une voyelle, » cependant il arrive quelquefois, & » ſur-tout quand il eſt queſtion de

» dates, qu'on prononce, & qu'on
» écrit ſans éliſion, l'article ou la pré-
» poſition qui les précéde. *De onze en-*
» *fans qu'ils étoient, il en eſt mort dix.*
» *De vingt, il n'en eſt reſté que onze. La*
» *onziéme année.*

Oui, adverbe d'affirmation, ſe prononce quelquefois comme s'il y avoit une H aſpirée. Quoiqu'on diſe, *Je crois qu'oui*, cependant on dit, *le oui, & le non*; un *oui*; tous vos *oui* ne me perſuadent pas; & alors cet adverbe eſt pris ſubſtantivement.

V.

Pour ne rien oublier de ce qui a rapport à l'Aſpiration, il me reſte à parler de l'effet que font certaines terminaiſons ſourdes ou *nazales*, lorſqu'elles ſe trouvent devant un mot qui commence par une voyelle, comme dans ce vers :

Atride tond *alors le front de cent*
agneaux,

Ou dans celui-ci :

Ah ! j'attendrai long-temps : la nuit eſt
loin *encore.*

Je

Je commence par dire que cette obſervation ne regarde point ceux qui écrivent en proſe. Car la proſe ſouffre les *hiatus*, pourvû qu'ils ne ſoient, ni trop rudes, ni trop fréquens. Ils contribuent même à donner au diſcours un certain air naturel: & nous voyons, en effet, que la converſation des honnêtes-gens eſt pleine (1) d'*hiatus* volontaires, qui ſont tellement autoriſez par l'Uſage, que ſi l'on parloit autrement, cela ſeroit d'un pédant, ou d'un provincial.

Mais il s'agit ici de ce qui doit être permis dans le vers. C'eſt aux Poëtes à examiner, ſi dans le choc des ſyllabes dont nous parlons, il n'y a pas cette ſorte de cacophonie, que l'on doit appeler *hiatus*, puiſqu'elle ne

(1) Par exemple, lorſqu'un Acteur récite ces vers de la premiére Scéne d'Athalie, *Je viens . . . célébrer avec vous la fameuſe journée*, &, *Penſez-vous être ſaint*, il prononce comme s'il y avoit, *Célébré-r-avec vous*, & *Penſez-vou-s-être*. Mais dans la ſimple converſation, l'Uſage veut qu'on prononce comme s'il y avoit, *Célébré avec vous. . . . Penſez-vou être*, &c.

ne peut être ſauvée, ni par l'éliſion, ni par l'aſpiration. Je vais donc leur remettre devant les yeux ce que feu M. l'Abbé de Dangeau, excellent Académicien, a parfaitement bien remarqué dans ſon *Diſcours des Voyelles*, où il prétend que nos cinq terminaiſons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, ſont des ſons ſimples, & de véritables voyelles, dont, par conſéquent, la rencontre avec d'autres voyelles fait des bâillemens, qui ne ſont pas ſupportables dans le vers.

Remarquez, dit-il à Meſſieurs de l'Académie, ce qui arrive à ceux » qui récitent ſur le Théatre, ou à » ceux qui veulent chanter. Quand un » Muſicien voudra chanter ce vers :

Ah ! j'attendrai long-temps : la nuit eſt loin *encore*,

» il fera tout ce qu'il pourra pour évi» ter le bâillement. Ou il prendra » une prononciation Normande, & » dira : *La nuit eſt loin-n-encore* : ou il » mettra (2) un petit g après *loin*, & » dira, *la nuit eſt loing encore* : ou il fera

(2) Autrefois *loin* s'écrivoit *loing*: & quand

» fera une petite pauſe entre *loin* & *en-*
» *core*. La même choſe arrive aux Co-
» médiens dans des rencontres ſembla-
» bles. Mais, quelque expédient que
» prennent le Muſicien ou le Comé-
» dien, ils tomberont dans de nou-
» veaux inconvéniens, en voulant
» éviter celui du bâillement. Et les
» tempéramens qu'ils cherchent, mon-
» trent ſeulement (3) que mon ſy-
» ſtême eſt vrai. La nature toute ſeule leur

le G final ſe prononce, il ſe prononce comme un C.

(3) Le ſyſtème des voyelles nazales, ainſi que les appelle M. l'Abbé de Dangeau. Il compare ces terminaiſons avec celles du Latin en *am*, *em*, *im*, *um*, qui s'élident devant des voyelles. D'où il conclud avec raiſon, qu'anciennement les Romains prononçoient la derniére du mot *dominum*, comme nous prononçons en François la négative *non*; & la derniére du mot *animam*, comme nous prononçons la premiére de *manger*. C'eſt ainſi que les Italiens, les Allemans, & quelques provinces de France prononcent encore aujourd'hui en Latin. Mais nous ne pouvons pas en François, comme en Latin, élider ces ſortes de terminaiſons: il n'y a donc qu'à les éviter devant des voyelles.

» leur en fait ſentir la vérité, ſans qu'ils
» aient étudié comme nous, la nature
» des ſons.

Voilà, ajoute M. l'Abbé de Dangeau, comme j'avois raiſonné l'au-
» tre jour devant vous. En ſortant
» de l'Académie, je penſai en moi-
» même, que ſi ce que je vous avois
» dit, étoit vrai, un Poëte Normand
» s'apercevroit moins qu'un autre de
» ces ſortes de bâillemens : & pour
» voir ſi j'avois bien rencontré, je lus
» le Cinna de Corneille, & le Mithri-
» date de Racine; je marquai ſoigneu-
» ſement tous les endroits où le choc
» de mes voyelles *ſourdes* avec d'au-
» tres voyelles faiſoit des bâillemens ;
» j'en trouvai vingt-ſix dans Cinna, &
» je n'en trouvai qu'onze dans Mithri-
» date ; & même la pluſpart de ceux
» de Mithridate ſont dans des occa-
» ſions, où la prononciation ſépare
» de néceſſité le mot qui finit par une
» voyelle ſourde, d'avec celui qui
» commence par une autre voyelle. Je
» fus aſſez content de voir mon raiſon-
» nement confirmé par cette expé-
» rience, & je voulus pouſſer plus loin.

» Je jugeai qu'en prenant une piéce
» d'un homme qui fût en même temps
» acteur & auteur, j'y trouverois en-
» core moins de ces bâillemens : je lus
» le Miſantrope de Moliére, & je n'y
» en trouvai que huit. Continuant tou-
» jours à raiſonner de la même maniére,
» je crus que je trouverois encore
» moins de ces rencontres de voyelles,
» ſi je liſois des piéces faites pour être
» chantées, & faites par un homme
» qui connût ce qui eſt propre à être
» chanté. Dans cette vûe, je lus un
» volume des Opéra de Quinault, qui
» contenoit quatre piéces : & de ces
» quatre piéces, il y en avoit une
» toute entiére, où je ne trouvai pas
» un ſeul de ces bâillemens : il y en
» avoit fort peu dans les trois autres
» piéces : encore étoient-ils preſque
» tous dans des endroits où le chant
» ſuſpend de néceſſité la prononcia-
» tion, & ſépare ſi fort les voyelles
» *ſourdes* d'avec les autres, que leur
» rencontre ne peut faire aucune peine
» à l'oreille.

Joignons à l'autorité de M. l'Abbé de Dangeau, celle de M. l'Abbé Re-

gnier. La preuve indubitable, dit ce dernier dans sa Grammaire, que ces » sons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, sont des » sons simples, équivalans à de pures » voyelles, est que dans la Musique » on ne peut faire aucune modulation, » aucun tremblement, aucune tenue, » aucun port de voix que sur une pure » voyelle. Or on peut faire des mo- » dulations & des tenues sur tous les » sons qu'on vient de marquer, de » même que sur quelque voyelle que » ce soit. Il est vrai que ces modula- » tions ne sont pas si agréables que les » autres, par la raison que le son en » est plus étouffé, & plus sourd, & » qu'il vient un peu du nez. Mais com- » me le plus ou moins d'agrément ne » change pas la nature des choses, cet- » te différence n'empêche pas que ces » sons ne doivent être considérez » comme de pures voyelles.

Après de telles autoritez, il est à croire que cette observation tiendra desormais lieu de précepte, du moins pour ceux de nos Poëtes qui tendent à la perfection. C'est peu à peu, & de loin à loin, que l'oreille du

François a reconnu les fineſſes, qui rendent notre vers harmonieux. Depuis le ſiécle de Marot, on en a trouvé pluſieurs. Celle-ci ſe doit à l'Opéra : & il étoit bien juſte que le chant ſervît à rendre le vers plus délicat en quelque choſe, puiſqu'il a, vrai-ſemblablement, contribué à lui faire perdre de ſa force & de ſon énergie.

Au reſte, une ſeconde conſonne abſolument muette n'eſt ici comptée pour rien, & n'empêche point l'*hiatus*. Jugeons-en par ces hémiſtiches : *Tout le camp ennemi*, &c. *Atride tond alors*, &c. Mais ces ſortes de bâillemens ne ſont pourtant point à craindre, quand la prononçiation permet de pratiquer un repos, quelque court qu'il ſoit, entre le mot qui finit par l'un des ſons dont il s'agit, & le mot qui commence par une voyelle. Ainſi ce ſeroit, peut-être, outrer la délicateſſe, que de blâmer ce vers d'Athalie :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

Ou cet autre :

Diſperſe tout ſon camp à l'aſpect de Jéhu,

puiſqu'on peut, ſans une affectation trop ſenſible, ſe repoſer un peu entre les deux hémiſtiches.

J'ai encore une petite difficulté ſur *le*, pronom, lorſqu'il ſuit ſon verbe, & qu'il précéde un mot commençant par une voyelle, comme dans ces phraſes: *Accordez-le à mes vœux, Rendez-le à Céſar.* On m'avouera que l'éliſion eſt ici d'une dureté affreuſe. Puiſqu'il n'eſt donc pas permis d'y ſuppoſer une aſpiration, comment faire ? Je n'y ſais point d'autre reméde que de l'éviter, à l'exemple de Racine, qui, après avoir dit dans la premiére édition de ſa Thébaïde,

Accordez-le à mes vœux, accordez-le à mes crimes,

s'eſt corrigé, en prenant un autre tour dans les éditions ſuivantes,

Ne le refuſez pas à mes vœux, à mes crimes.

ARTICLE

ARTICLE QUATRIÉME.

De la Quantité.

QUANTITÉ, & Accent, ſont deux choſes toutes différentes : car l'Accent marque l'élévation, ou l'abaiſſement de la voix, dans la prononciation d'une ſyllabe ; au lieu que la Quantité marque le plus ou le moins de temps, qui s'emploie à la prononcer.

Puiſqu'on meſure la durée des ſyllabes, il y en a donc, & de longues, & de brèves, mais rélativement les unes aux autres ; en ſorte que la longue eſt longue par rapport à la brève, & que la brève eſt brève par rapport à la longue.

On aſſigne un temps à la brève, & deux temps à la longue. Un temps eſt ici ce qu'eſt le point dans la Géométrie, & l'unité dans les nombres. On ne ſauroit eſtimer ſa durée, ni abſolument, ni rélativement, parce qu'il n'y a point d'autre temps déterminé, au-

quel celui-ci réponde. On ſait, à la vérité, qu'une ſeconde eſt la ſoixantiéme partie d'une minute, parce que la durée d'une minute eſt déterminée. Tout ce qui ſe peut donc faire pour concevoir ce que la Proſodie appelle un temps, c'eſt de ſuppoſer que durant une ſeconde, par exemple, on prononce cinq ſyllabes, trois deſquelles ſont longues, & les deux autres brèves. Partageons cette ſeconde en huit temps : deux pour les deux brèves, & ſix pour les trois longues.

Mais cette premiére diviſion des ſyllabes ne ſuffit pas : car il y a (1) des longues plus longues, & des brèves plus brèves les unes que les autres. Or le moins qu'on puiſſe donner à la plus brève, c'eſt un temps ; & par conſéquent la moins brève prendra un peu au-delà d'un temps, mais ſans pouvoir emporter deux temps entiers. Ainſi la longue

(1) Voyez Denys d'Halicarnaſſe, dans ſon Traité *de l'arrangement des mots*, chap. 15, & G. J. Voſſius, *De arte Grammatica*, liv. II, chap. 12, où il a oublié ce paſſage formel de Quintilien, *Et longis longiores, & brevibus ſunt breviores ſyllabæ*, IX, 4.

longue aura juſtement deux temps, & la plus longue aura un peu au-delà.

Il y a enfin des ſyllabes douteuſes, c'eſt-à-dire, qui ne ſont par elles-mêmes, ni longues, ni brèves; mais qui deviennent l'un des deux, ou arbitrairement, ou néceſſairement. Arbitrairement, lorſque c'eſt par la volonté du Poëte, qui les allonge, ou les abrége, comme ſon beſoin le demande: & néceſſairement, lorſque c'eſt à cauſe du lieu précis, où elles ſe trouvent placées.

Tout cela eſt clair, du moins pour ceux qui connoiſſent la Proſodie des Grecs & des Latins. Il s'agit préſentement de nous en faire l'application, mais conformément au génie de notre langue. Car, encore une fois, elle a ſes principes particuliers: & quoiqu'elle doive beaucoup de ſes mots au Latin, & preſque toute ſa Syntaxe au Grec, elle n'eſt eſclave, ni de l'un, ni de l'autre.

Je dis donc, ſans héſiter, que nous avons nos brèves, & nos plus brèves; nos longues, & nos plus longues. Outre cela, nous avons notre ſyllabe fé-

minine, plus brève que la plus brève des masculines. Je veux dire celle où entre l'E muet ; soit qu'il fasse la syllabe entiére, comme il fait la derniére du mot *armée ;* soit qu'il accompagne une consonne, comme dans les deux premiéres du mot *revenir*. Quoiqu'on l'appelle *muet*, il ne l'est point ; car il se fait entendre. Ainsi, à parler exactement, nous aurions cinq temps syllabiques, puisqu'on peut diviser nos syllabes en muettes, brèves, moins brèves, longues, & plus longues. Mais il est inutile de tant anatomiser les sons: & comme la Musique ne connoît que ton & semi-ton, aussi la Quantité ne connoît-elle que longues & brèves.

Quant aux douteuses, j'en trouve aussi de deux sortes. Il y en a qui le sont, parce qu'en effet l'Usage paroît n'avoir pas encore bien décidé comment il falloit les prononcer. Il y en a d'autres, que l'Usage a décidé qu'on devoit faire tantôt brèves, tantôt longues : mais de maniére que ni leur briéveté, ni leur longueur n'est arbitraire, & qu'elle dépend absolument du lieu, où la syllabe est placée.

Une choſe qu'il ne faut point oublier, & que je dois redire d'une maniére encore plus intelligible, c'eſt qu'on meſure les ſyllabes, non pas rélativement à la lenteur, ou à la vîteſſe accidentelle de la prononciation; mais rélativement aux proportions immuables, qui les rendent, ou longues, ou brèves. Ainſi ces deux Médecins (2) de Moliére, l'un qui allonge exceſſivement ſes mots, & l'autre qui bredouille, ne laiſſent pas d'obſerver également la Quantité; car, quoique le bredouilleur ait plus vîte prononcé une longue, que ſon camarade une brève, tous les deux ne laiſſent pas de faire exactement brèves celles qui ſont brèves, & longues celles qui ſont longues; avec cette différence ſeulement, qu'il faut à l'un ſept ou huit fois plus de temps qu'à l'autre, pour articuler.

Tâchons préſentement de faire connoître nos *brèves*, nos *longues*, & nos *douteuſes*. Je ſais combien l'entrepriſe eſt téméraire, & que la pluſpart des gens

(2) Dans l'Amour Médecin, Acte II, ſcéne 5.

gens, ſéduits, & gâtez par les licences de la converſation, auront peine à croire qu'il y ait rien de fixe pour la prononciation ſoutenue. Mais le ſeul moyen de parvenir à la ſcience, c'eſt d'approfondir nos doutes. Qu'il me ſoit permis de propoſer les miens, & que chacun de ſon côté en faſſe autant : car enfin, s'il étoit bien vrai que la langue Françoiſe eût ſa Proſodie, comme la Grecque & la Latine avoient la leur, nous ſerions inexcuſables d'ignorer ce tréſor, ou de l'enfouir.

Théodore de Béze s'eſt reſtreint à huit Régles générales de Quantité. Mais elles ne renferment pas tout, à beaucoup près : & d'ailleurs elles ſont ſujettes à tant d'exceptions, qu'elles ſerviroient moins à éclairer l'eſprit, qu'à embarraſſer la mémoire. J'ai cru qu'il vaudroit mieux parcourir nos différentes terminaiſons, & inſiſter principalement ſur les pénultiémes ſyllabes, qui ſont toujours ſaiſies avec le plus d'avidité par l'oreille, dans notre langue ſur-tout, où il y a beaucoup de finales muettes.

Au reſte, la ſimple converſation

n'eſt pas un moyen ſuffiſant pour s'aſſûrer de notre Quantité. Souvent ceux qui parlent le mieux, ne ſavent pas comment ils prononcent ; & ce ſeroit aſſez de leur demander ſi une ſyllabe eſt longue ou brève, pour les mettre hors d'état de nous répondre. Vaugelas, dans une de ſes Remarques, intitulée, *De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue*, nous avertit judicieuſement, Que de demander de but en blanc s'il faut dire ainſi » ou ainſi, eſt un très-mauvais moyen » d'en ſavoir la vérité : juſque-là, dit-» il, que j'ai remarqué bien ſouvent » une choſe aſſez plaiſante, que des » perſonnes qui ſe ſervoient conſtamment d'une façon de parler, dont » pluſieurs étoient en doute, lorſqu'on a demandé à ces perſonnes-là, » s'il falloit dire de cette façon ou » d'une autre, pour l'ordinaire ils prononçoient contre ce qu'eux-mêmes » ils avoient accoutumé de pratiquer, » & contre la bonne opinion. C'eſt, » ajoûte Vaugelas, qu'en parlant ſans » réflexion, & ſans raiſonner ſur la » phraſe, ils parloient ſelon l'uſage,

» & par conſéquent parloient bien : » mais en la conſidérant, & l'exami- » nant, ils ſe départoient de l'uſage, » qui ne peut tromper en matiére de » Langue, pour s'attacher à la raiſon, » ou au raiſonnement, qui eſt tou- » jours un faux guide en ce ſujet, » quand l'uſage eſt contraire.

Que ſi cela eſt certain en matiére de Syntaxe, il l'eſt infiniment plus en matiére de Proſodie. Quand donc nous doutons de la quantité d'un mot, engageons quelqu'un à lire, à déclamer, ou à chanter devant nous un morceau de Poëſie, où ſe trouve le mot qui nous embarraſſe : ſans que cette perſonne ſache quel eſt notre but. Et ce n'eſt point aſſez qu'on nous chante un ſeul morceau ; car ſouvent les Muſiciens ſont dans leur tort; mais il faut tâter divers paſſages, les comparer, & les combiner. Par-là il ſera aiſé de voir, non ſeulement ce qu'il y a de vrai dans les obſervations ſuivantes, mais encore ce qu'il ſeroit à propos d'y ajoûter.

I. *De l'A.*

Quand il ſe prend pour la premiére lettre de l'Alphabet, il eſt long : *un petit ā, une panſe d'ā, il ne ſait ni ā ni b.*

Quand il eſt prépoſition, il eſt bref: *je ſuis ă Paris, j'écris ă Rome, j'ai donné ă Paul ;* & de même quand il vient du verbe avoir : *il ă de beaux livres, il ă été, il ă parlé.*

Par ces deux articles, on voit que l'A ſe prononce de deux maniéres : car il eſt ouvert, & long dans le premier ; il eſt fermé, & bref dans le ſecond. Mais entre ces deux ſons il y en a un mitoyen, qui, pour l'ordinaire, rend la ſyllabe douteuſe.

Au commencement du mot, l'A eſt long, & ouvert, dans *ācre, āge, āgnus, āme, āne, ānus, āpre*, & leurs dérivez. Hors de là, il eſt toujours bref, & fermé, ſoit que tout ſeul il compoſe la premiére ſyllabe du mot, comme dans *ăpôtre ;* ſoit qu'il ſoit ſuivi d'une conſonne redoublée, comme dans *ăpprendre ;* ſoit que les conſonnes ſoient différentes, comme dans *ăltéré.*

A la fin du mot il eſt fermé, & très-bref, dans les préterits, & dans les futurs : *il aimă, il aimeră, il chantă, il chanteră.* Dans l'article *lă.* Dans les pronoms, *mă, tă, ſă.* Dans les adverbes, *çă, lă, déjă, oui-dă.* Et dans quelques mots du langage familier : *papă, dadă, falbală,* &c. Mais il eſt un peu plus ouvert, & par conſéquent un peu moins bref dans la pluſpart de nos autres ſubſtantifs, empruntez de langues étrangéres : *ſofă, hocă, Opéră, duplicată, agendă, & cateră.* Comme auſſi dans la pluſpart des noms propres anciens, ou étrangers : *la Reine de Sabă, Dalilă, Cinnă, Attilă, le Canadă, les eaux de Spă.*

ABE. Bref dans *ſyllăbe.* Long dans *Arābe,* & *aſtrolābe.*

ABLE. Douteux dans tous les adjectifs : *aimăble, raiſonnăble, capăble ;* & dans ces deux ſubſtantifs, *tăble, étăble.* Long dans les autres ſubſtantifs: *cāble, fāble, diāble, rāble, érāble, ſāble;* & dans ces verbes, *on m'accāble, je m'enſāble, il hāble.*

ABRE. Toujours long : *ſābre, cinābre, il ſe cābre, tout ſe délābre.* Et

cette ſyllabe conſerve ſa longueur dans la terminaiſon maſculine : *ſe cābrer*, *délābré*. ō

AC. Toujours bref, ſoit que le C ne ſe prononce pas, comme dans *almanăch*, *tabăc* ; ſoit qu'il ſe prononce, comme dans *lăc*, *băc*, *tillăc*, *ſăc*, &c. ŏ

Il eſt à remarquer, que les pluriels de tous les mots, dont la terminaiſon eſt maſculine, ſont longs : *des almanāchs*, *des ſācs*. ō

ACE. Long dans *grāce*, *eſpāce*, *on lāce Madame*, *on la délāce*, *on entrelāce ſes cheveux de perles*. Hors de là, toujours bref : *audăce*, *glăce*, *préfăce*, *tenăce*, *vorăce*, &c. ŏ

ACHE. Long dans (1) *lāche*, *tāche* entrepriſe, *gāche*, *relāche*, *je māche*, *on me fāche*. Et la même quantité ſe conſerve avec la terminaiſon maſculine : *mācher*, *relācher*, &c. Hors de là, bref : *tăche* ſouillure, *mouſtăche*, *văche*, *il ſe căche*, &c. ŏ

ACLE.

(1) Pour montrer que ces ſyllabes ſont longues, autrefois on écrivoit *laſche*, *taſche*, &c. Aujourd'hui du moins on n'y doit pas oublier l'accent circonfléxe : *lâche*, *tâche*, &c.

ACLE. Toujours long : *orācle, mirācle, obſtācle, tabernācle, ſpectācle*, &c.

ACRE. Long dans *ācre*, piquant, & dans *ſācre*, oiſeau. Bref dans tout le reſte : *Diăcre, năcre, ăcre* de terre, le *Săcre* du Roi, &c.

ADE. Toujours bref : *aubăde, caſcăde, făde, il perſuăde, il s'évăde*, &c.

ADRE. Bref dans *lădre*. Long dans *cādre, eſcādre, cela ne quādre pas*. Et cette ſyllabe eſt pareillement longue avec l'E fermé : *mādré, encādrer*.

AFE. APHE. AFFRE. Toujours brefs : *carăfe, épităphe, agrăffe, ſăfre, balăfre*, &c.

AFLE. Long : *rāfle, j'érāfle*. Et la même quantité ſe conſerve quand l'E ſe ferme : *rāfler, érāfler*.

AGE. Toujours bref, excepté dans le mot, *āge*, où il eſt long.

AGNE. Toujours bref, excepté ce ſeul mot, *je gāgne, gāgner*.

AGUE. Toujours bref : *băgue, dăgue, vāgue, il extravăgue*, &c.

AI, diphtongue. Quand elle rend le ſon d'un E ouvert, la ſyllabe eſt douteuſe : *vrăi, eſſăi*. Mais brève, quand le ſon approche plus de l'E fer-

mé : *quăi*, *geăi*, *j'ăi*, *je chantăi*. Tous les pluriels longs : *vrāis*, *eſſāis*, *geāis*.

AIE. Toujours long : *hāie*, *plāie*, *vrāie*, &c. Voyez, ſous la terminaiſon ÉE, la Régle générale.

Mais elle n'a pas lieu à l'égard des mots, dont la derniére ſyllabe eſt mouillée : cette derniére ſyllabe alors n'étant pas compoſée de l'E muet tout ſeul, puiſqu'il y entre auſſi un I. Car l'Y dans *je paye*, *il bégaye*, tient lieu de deux I, dont l'un affecte une ſyllabe, & l'autre une autre ; comme ſi l'on écrivoit, *je pai-ïe*, *il bĕgai-ïe*. Et peu importe que la derniére ſoit féminine ou maſculine, la pénultiéme n'en eſt pas moins brève : *je păi-ïe*, *il bégăi-ïe*, *nous păi-ïons*, &c.

AIGNE. Toujours bref : *chatăigne*, *je dăigne*, *il ſe băigne*, *on le ſăigne*, &c.

AIGRE. Bref dans *ăigre*, & *vinăigre*. Long dans *māigre*.

AIL. Toujours bref : *éventăil*, *bercăil*, *détăil*. On appuie ſur le pluriel, *éventāils*, *détāils*.

AILLE. Bref dans *médăille*, & dans ces verbes, *je détăille*, *j'émăille*, *je travăille*, *je batăille*, à l'Indicatif. Mais

long au Subjonctif : *Qu'il travāille ; qu'il batāille , rien qui vāille ;* & dans tous les autres mots ainſi terminez : *cāille , batāille , funerāilles , il rāille , il rimāille* , &c.

AILLÉ. AILLER. Ils ſuivent la quantité de la terminaiſon précédente. Brefs dans *émăiller , travăiller* , &c. Longs dans tout le reſte : *māillé , débrāillé , rāiller* , &c.

AILLET. AILLIR. Bref ; *măillet , păillet , jăillir , aſſăillir*. On n'entend que l'A dans les pénultiémes , & l'I n'y eſt que pour mouiller la conſonne ſuivante : non plus que dans les trois articles précédens , & dans le ſuivant.

AILLON. Bref dans *médăillon , batăillon , nous émăillons , détăillons , travăillons*. Hors de là , il eſt long : *hāillon, bāillon , penāillon , nous tāillons* , &c.

AIM. AIN. Douteux : *făim , păin , hautăin*. Mais long , ſuivis d'une conſonne : *crāint , ſāint , crāinte , ſāinte*, &c.

AINE. Long dans *hāine , chāine , gāine , je trāine* , & leur dérivez. Hors de là il eſt douteux : *fontăine , plăine , capităine , hautăine , ſouverăine* , &c. Auſſi la diphtongue AI ſe prononce-t-

elle dans le premier cas, comme un E ouvert; car il n'y a nulle différence pour le ſon, entre *chaîne*, & *chêne*. Mais dans le ſecond cas, elle approche plus de l'E fermé.

AIR. AIRE. Le premier eſt douteux au ſingulier : *l'ăir*, *chăir*, *éclăir*, *păir*, &c. Long au pluriel : *les āirs*, &c. Le ſecond eſt long : *une āire*, *une pāire*, *chāire*, *on m'éclāire*, &c.

AIS. AIX. AISE. AISSE. Tous longs : *palāis*, *pāix*, *fournāiſe*, *qu'il plāiſe*, *cāiſſe*, *qu'il ſe repāiſſe*, &c.

AIT. AITE. Brefs : *lăit*, *attrăit*, *il ſăit*, *parfăite*, *retrăite*, &c. Il faut excepter, *il plāît*, *il nāît*, *il pāît*, & *fāîte*, ſommet. Les pluriels maſculins, longs : *attrāits*, *parfāits*, &c.

AL. ALE. ALLE. Toujours brefs : *royăl*, *băl*, *morăl*, *cigăle*, *ſcandăle*, *une măle*, &c. Il en faut excepter (2) ces mots : *hāle*, *pāle*, *un māle*, *un rāle*, *il rāle*. Et quand la finale de ces mots eſt maſculine, leur pénultiéme

(2) On y mettoit autrefois une S muette, *paſle*, *maſle*, ou la voyelle s'y redoubloit, *raale*. Aujourd'hui un accent circonflexe.

me conſerve ſa longueur : *hālé, pāleur ; rāler.*

A M. Toujours long, quand l'M eſt ſuivie d'une autre conſonne : *chāmp, chāmbre, jāmbe, lāmpe, pāmpre.* Mais l'M étant redoublée dans *enflammer*, il eſt bref, ſelon la Régle qui veut que tout redoublement de l'M, & de l'N, abrége la ſyllabe. Régle qui ne ſouffre d'exceptions, que *flamme*, & *manne*, comme on le verra ci-deſſous : & même, à bien peu de choſe près, elle eſt générale pour toutes les conſonnes redoublées.

AME. AMME. Toujours brefs : *Dăme, eſtăme, răme, épigrămme, on le diffăme, j'enflămme, &c.* Il en faut excepter *āme, infāme, blāme, flāme.*

Joignez-y les prétérits en âmes : *nous aimāmes, nous chantāmes*, &c.

A N. Très-bref dans *rubăn, turbăn, bouracăn, pélicăn, carcăn, encăn, ouragăn, relăn, élăn, ortolăn, merlăn, brelăn, taliſmăn, Păn, tympăn, trépăn, crăn, écrăn, cadrăn, ſafrăn, bougrăn, tăn, orviétăn, Parmeſăn.* Un peu moins bref dans les mots ſuivans, parce que l'A y eſt plus ouvert : *ăn, băn, océăn*

océăn, *romăn*, *vétérăn*, *tyrăn*, *văn*, *faiſăn*, *artiſăn*, *courtiſăn*, *partiſăn*, *payſăn*, *alezăn*, *bilăn*, *plăn*, *charlatăn*. Tous les pluriels, longs : *romāns*, *courtiſans*.

Au milieu du mot, il allonge la ſyllabe : *blānche*, *dānſe*, *chānte*, &c.

ANE. ANNE. Toujours brefs : *cabăne*, *orgăne*, *păne*, &c. Il en faut excepter, *āne*, *crāne*, *les Mānes*, *de la mānne*, *une mānne*, & *je dānne*, *je condānne*, qu'il eſt plus régulier d'écrire, *damne* & *condamne*, non ſeulement à cauſe de l'étymologie, mais de peur que la conſonne redoublée ne donne lieu de prononcer mal.

ANT. Toujours long : *cependānt*, *élégānt*, *le Levānt*, *en ſe levānt*, *en chantānt*, &c. Mais dans ce mot, *comptant*, il y a cette différence, qu'employé comme participe actif, ou comme gérondif, il eſt long : *je me ſuis trompé en comptānt de l'argent* ; & il eſt bref, quand on l'emploie ſubſtantivement, ou adverbialement : *il a du comptănt*, *j'aime à payer comptănt*.

AP. Toujours bref, ſoit que le P ſe prononce, *căp*, *hanăp*, ſoit qu'il ne ſe prononce point, *drăp*.

APE. APPE. Toujours brefs : *Păpe, ſăppe, frăppe.* Exceptez *răpe, răpé,* & *răper,* où l'A eſt ouvert, & long.

APRE. Il n'y a ſous cette terminaiſon, que *câpre,* & *âpre,* qui ſont longs.

AQUE. ACQUE. Toujours brefs, à l'exception de *Pâques,* & *Jacques.*

AR. Très-bref, quand il eſt final, ou ſuivi d'un C : *nectăr, căr, păr, Céſăr, ărc, părc.* Un peu moins bref, quand il eſt ſuivi d'un D ou d'un T final : *ărt, dărd, părt,* &c. Tous les pluriels, longs : *Céſārs, ārts, rempārts,* &c.

Au commencement, & au milieu du mot, quelque ſyllabe qui ſuive, il eſt bref : *ărche, mărche, dărder, ſărder, mărtial, ărtiſte, mărge, épărgne, il părle, ărme, cărpe, chărge, bărque, cărte,* &c.

ARE. ARRE. Toujours longs : *avāre, barbāre, je m'égāre, thiāre, bārre, bizārre,* &c. Mais le premier devient toujours bref, lorſqu'il n'eſt pas final, *avărice, barbărie, je m'égărois.* Au lieu que l'autre conſerve ſa quantité : *bārreau, bārriére, je bārre*

rai, *lārron*, *cārroſſe*, *cārriére*, &c.

ARI. ARIE. Toujours brefs : *mă-ri*, *părі*, *Mărie*, *barbărie*. Exceptez *bourvāri*, & *mārri*, *mārrie*.

AS. Ordinairement long, car il y a peu de mots où l'A ne ſoit très-ouvert, ſoit qu'on prononce l's, comme dans *Pallās*, un *ās* ; ſoit qu'on ne le prononce point, comme dans *tas*, *gras*, *tu as*, *tu joueras*. Quelquefois, dans la converſation ſur-tout, l'A de certains mots eſt fermé, & alors la ſyllabe eſt brève : *du taffetăs*, *du cannevăs*, *le brăs*. Mais ces mêmes mots deviennent longs au pluriel : *de beaux taffetās*, *les deux brās*.

ASE. Toujours long : *bāſe*, *Pégāſe*, *emphāſe*, *extāſe*, *rāſer*, &c.

ASQUE. Toujours bref : *măſque*, *căſque*, *fantăſque*, *bourrăſque*, &c.

ASSE. Toujours bref, excepté dans les ſubſtantifs, *bāſſe*, *cāſſe*, *clāſſe*, *échāſſe*, *pāſſe*, *nāſſe*, *tāſſe*, *ſavantāſſe*, *chāſſe* de Saint, & *māſſe*, terme de jeu ; dans les adjectifs féminins *bāſſe*, *grāſſe*, *lāſſe* ; & dans ces verbes, *il amāſſe*, *enchāſſe*, *cāſſe*, *pāſſe*, *compāſſe*, & *ſāſſe*, avec leurs compoſez.

Tous ces mots conſervent leur quantité, lors même qu'au lieu de la terminaiſon muette, ils en prennent une maſculine : *châſſis*, *cāſſer*, *pāſſer*, &c.

Joignez-y la premiére & la ſeconde perſonne du ſingulier, avec la troiſiéme du pluriel, terminées en *âſſe*, *âſſes*, & *âſſent*, au Subjonctif : *Que j'aimāſſe, que tu aimāſſes, qu'ils aimāſſent*. Mais dans ces autres perſonnes, *Que nous aimaſſions*, *que vous aimaſſiez*, la penultiéme, au lieu d'être longue, eſt brève : le ſoutien de la voix étant tranſporté à la derniére, par des principes d'Harmonie, qu'on expliquera ci-après, en parlant de l'E muet.

ASTE. ASTRE. Toujours brefs : *făſte*, *chăſte*, *ăſtre*, *pilăſtre*, &c.

AT. Long dans (3) ces ſubſtantifs : *bāt* de mulet, *māt*, *appāt*, *dégāt* ; & dans les troiſiémes perſonnes du ſingulier au Subjonctif, *Qu'il aimāt*, *qu'il chantāt*

(3) Auſſi ces ſyllabes, & celles de la terminaiſon ſuivante, prenoient-elles toutes autrefois une S muette, *baſt*, *maſt*, *qu'il aimaſt*, *vous aimaſtes*. On n'y doit pas oublier aujourd'hui l'accent circonflexe.

chantăt, &c. Bref dans tous les autres ſubſtantifs, dans les adjectifs, & au Préſent de l'Indicatif: *avocăt*, *éclăt*, *plăt*, *chocolăt*, *on ſe băt*, &c.

ATE. ATES. Toujours brefs, excepté dans *hāte*, *pāte*, *il appāte*, *il gāte*, *il māte*, *il démāte*; & dans les ſecondes perſonnes du pluriel, terminées en *âtes*, à l'Indicatif: *vous aimātes*, *vous chantātes*.

ATRE. ATTRE. Brefs dans *quătre*, & dans *bătre*, avec ſes dérivez. Hors de là, toujours longs: *idolātre*, *théātre*, *opiniātre*, &c.

AU, diphtongue. Quand il forme une ſyllabe ſuivie de la terminaiſon muette, il eſt long: *āuge*, *āutre*, *āune*, *āube*, *tāupe*. Il eſt long pareillement, lorſque dans la derniére ſyllabe du mot il eſt ſuivi d'une conſonne: *hāut*, *chāud*, *chāux*, *fāux*. Mais il eſt douteux, quand il précéde une ſyllabe maſculine: *ăubade*, *ăudace*, *ăutomne*, *ăugmenter*, *ăuteur*; & quand il eſt final: *Joyău*, *coteău*, &c.

AVE. Long: *entrāve*, *grāve*, *conclāve*, *je pāve*, &c. Mais lorſqu'au lieu de la ſyllabe muette, il en fait

une masculine, la précédente est brève : *grăvier*, *păveur*, *conclăviste*, *aggrăver*, &c.

A x. AXE. Toujours brefs : *Ajăx*, *thorăx*, *tăxe*, *paralăxe*, &c.

II. *De l'E.*

On distingue trois sortes d'E, qui expriment divers sons, & dont la différence est sensible dans *fermeté*, dans *honnêteté*. On appelle E *ouvert*, celui qui se présente le premier dans ces deux mots : E *muet*, celui du milieu ; E *fermé*, celui qui est à la fin. On ne met point d'accent sur l'E muet : on met l'aigu sur le fermé : on met le grave ou le circonflexe sur l'E ouvert, & souvent on n'y en met point du tout, comme ici sur la première syllabe de *fermeté*.

Quand on dit E féminin, cela regarde uniquement l'E muet ; & quand on dit E masculin, cela regarde indifféremment les deux autres.

A l'égard de l'E muet, il suffit d'en savoir deux choses. La première, Qu'il ne commence jamais un mot. La se-

conde, Qu'il ne ſe trouve jamais en deux ſyllabes conſécutives : ou que s'il s'y trouve, comme dans quelques mots compoſez, tels que *revenir*, *remener*, *entretenir*, c'eſt du moins ce qui n'arrive jamais à la fin d'un mot. Ainſi les verbes, dont la pénultiéme eſt muette à l'Infinitif, comme *appeler*, *peſer*, *mener*, *devoir*, *concevoir*, prennent dans les temps qui finiſſent par l'E muet, ou un E maſculin, ou la diphtongue OI. *J'appelle*, *il pèſe*, *il mène*, *ils doivent*, *ils conçoivent*. *Prenez*, *ils prennent*. *Venez*, *qu'il vienne*. On dit *chapelain*, *chapelle*; *chandelier*, *chandelle*; *celui*, *celle*. Par la même raiſon, quoiqu'on diſe, *j'aime*, *je chante*, nous diſons, *aimé-je*, *chanté-je* ? Tel eſt le génie de notre langue; & l'on doit, ce me ſemble, conclurre de ſon uniformité ſur ce point, qu'elle ne ſe gouverne nullement ſelon les loix d'un Uſage arbitraire & aveugle; mais qu'elle a, de temps immémorial, conſulté les principes de l'Harmonie, qui demandent, ou que la pénultiéme ſoit fortifiée, ſi la derniére eſt muette; ou que la pénultiéme

ſoit foible, ſi la derniére eſt le ſiége où ſe trouve le ſoutien de la voix.

Il n'eſt donc plus queſtion, à préſent, que d'examiner nos deux autres ſortes d'E, qui éprouvent auſſi leurs variations, non moins fréquentes, mais moins réguliéres que celles de l'E muet. Car l'E peut être plus ou moins ouvert. Il l'eſt peu dans *fermeté* : il l'eſt tout-à-fait dans *procès*. Or le ſiége de l'E tout-à-fait ouvert, ne peut jamais être que dans la derniére ſyllabe maſculine, *procès*, *ſuccès*, *être*, *j'arrête*, *je m'apprête*. Mais ſi cette ſyllabe vient à être ſuivie d'une autre, qui ſoit auſſi maſculine, alors l'E devient entiérement fermé, comme dans *procéder*, *ſuccéder*, *j'ai été* : ou il ne s'ouvre que foiblement, comme dans *proceſſion*, *ſucceſſion*, *arreter*, *s'appreter*, deux mots qu'il n'eſt pas aiſé de bien accentuer ; & que nos péres auroient ſans doute écrit ainſi, *arretter*, *s'appretter*, s'ils n'avoient pas craint de nous expoſer à en faire les penultiémés trop brèves, par le redoublement de la conſonne.

Aucun de nos mots, à l'exception d'*être*,

d'être, ne commence par un E tout-à fait ouvert. Aucun n'eſt terminé ainſi. Dans tous nos autres mots, l'E initial, ou final non muet, eſt fermé, & toujours bref: à moins qu'on ne regarde comme un ſon mitoyen, *vous êtes*, dont je parlerai en ſon lieu.

EBLE. EBRE. EC. ECE. Toujours brefs: *hiĕble*, *funĕbre*, *bĕc*, *niĕce*. Les pluriels maſculins, longs: *les Grēcs*, *les échēcs*, &c.

ECHE. Long, & très-ouvert dans *bēche*, *lēche*, *griēche*, *pēche* action de pêcher, *pēche* fruit, *revēche*, *il empēche*, *il dépêche*, *il prēche*. Bref, & peu ouvert dans *calĕche*, *flĕche*, *flammĕche*, *crĕche*, *ſĕche*, *brĕche*, *on pĕche*, lorſqu'il ſignifie, on fait un péché.

ECLE. ECT. ECTE. EDE. EDER. Tous brefs: *ſiĕcle*, *reſpĕct*, *inſĕcte*, *tiĕde*, *remĕde*, *cĕder*, *poſſĕder*, &c.

EE. C'eſt une Régle générale, & qui regarde également les autres voyelles, Que tous les mots qui finiſſent par un E muet, immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur penultiéme longue: *penſēe*, *aimēe*; *je liē*, *je me fiē*; *jōie*, *j'envōie*; *je lōue*, *il jōue*; *je mūe*, *il mūe*.

Mais, ſi dans tous ces mêmes mots, l'E muet ſe change en un E fermé, alors la pénultiéme, de longue qu'elle étoit, devient brève : *lĭer*, *jŏyeux*, *lŏuer*, *nŭer*, &c.

EF. EFFE. Le premier eſt bref au ſingulier, *brĕf*, *chĕf*, & long au pluriel, *chēfs*. Le ſecond eſt long : *grēffe*.

EFFLE. Il eſt long dans *neffle*, & bref dans *trĕffle*.

EGE. EGLE. Le premier, long : *ſacrilēge*, *collēge*, *ſiēge*, &c. L'autre, bref : *rĕgle*, *ſĕigle*, &c.

EGNE. EIGNE. Le premier eſt long : *rēgne*, *douēgne*. L'autre, bref : *pĕigne*, *enſĕigne*, *qu'il fĕigne*, &c.

EGRE. EGUE. Brefs : *Nĕgre*, *intĕgre*, *bĕgue*, *collĕgue*, *il allĕgue*, &c.

EIL. EILLE. Brefs : *Soleil*, *ſommĕil* ; *abĕille*, *vermĕille*. Il n'y a d'excepté que *vieille*, *vieillard*, *vieilleſſe*.

EIN. EINT. Douteux au ſingulier : *deſſein*, *ſerein*, *attĕint*, *dépeint*. Longs au pluriel, *ſerēins*, *dépeints*.

EINE. Douteux : *vĕine*, *pĕine*, &c. Ce ſeul mot, *Rēine*, eſt long.

EINTE. Toujours long : *attēinte*, *dépeinte*, *feinte*, &c.

EITRE. Nous n'avons qu'un mot ainſi terminé, *Rēitre*, long.

EL. Toujours bref : *ſĕl*, *autĕl*, *cruĕl*. Les pluriels ſont longs.

EL. ELLE. Long, & très-ouvert (4) dans *zēle*, *poēle*, *frēle*, *pēle-mēle*, *grēle*, *il mēle*, *il ſe fēle*. Hors de là, bref, & preſque fermé : *modĕle*, *fidĕle*, *rebĕlle*, *immortĕlle*, &c.

Mais cela n'empêche pas que dans le chant, & dans la déclamation ſoutenue, on n'allonge quelquefois ces finales. Ainſi on dira bien, *des amours éternēlles*, quoiqu'on doive toujours dire *d'éternĕlles amours*. Voyez ſous la terminaiſon OTRE, ci-après.

EM. EN. Au milieu du mot, ils allongent la ſyllabe, quand ils ſont ſuivis d'une conſonne autre que la leur : *tēmple*, *exēmple*, *prēndre*, *gēndre*, *décadēnce*, *évidēnce*, *tēnter*, *cimēnter*, &c. Mais, ſi leur conſonne eſt redoublée, ils ſuivent la Régle générale, dont

(4) Voilà pourquoi anciénnement toutes ces longues prenoient une S muette, *poëſle*, *meſle*, &c. Excepté *zéle*, qui a toujours ſuivi l'étymologie.

dont il a été parlé ſous la terminaiſon AM, ci-deſſus.

A la fin du mot, ils ſont brefs : *itĕm*, *Bethleĕm*, *amĕn*, *hymĕn*, *examĕn*, &c.

EME. Douteux dans *crĕme*. Bref dans *je ſĕme*, *il ſĕme*. Long par-tout ailleurs : *baptēme*, *chrēme*, *mēme*, *diadēme*, *apozēme*, &c.

ENE. ENNE. Longs, dans *chēne*, *cēne*, *ſcēne*, *gēne*, *alēne*, *rēne*, *frēne*, *arēne*, *pēne*. Bref dans *phénomĕne*, *ébĕne*, *étrĕnné*, *qu'il prĕnne*, *apprĕnne*, &c. Douteux dans les noms propres : *Athĕnes*, *Diogĕne*, *Mécĕne*, &c.

ENT. Il eſt bref dans *accidĕnt*, *dĕnt*, *argĕnt*, *arpĕnt*, *parĕnt*, *ſerpĕnt*, *torrĕnt*, *contĕnt*, *préſĕnt*, *vĕnt*, *momĕnt*, *jolimĕnt*, &c. Mais douteux, quand il ſe prononce comme un A ouvert : *vioſĕnt*, *ardĕnt*, *opulĕnt*, *Préſidĕnt*, &c. Tous les pluriels, longs : *accidēns*, *momēns*, *violēns*, &c.

EP. EPRE. Toujours longs : *guēpe*, *crēpe*, *Vēpres*. Exceptez *lĕpre*.

EPTE. EPTRE. Toujours brefs : *precĕpte*, *il accĕpte*, *ſcĕptre*, *ſpĕctre*.

EQUE. ECQUE. Long dans *Evēque*, & *Archevēque*. Bref hors de là :

Grĕcque, *bibliothĕque*, *obſĕques*, &c.

ER. Il eſt bref dans *Jupitĕr*, *Lucifĕr*, *ethĕr*, *chĕr*, *clĕrc*, *cancĕr*, *patĕr*, *magiſtĕr*, *fratĕr*, & quelques autres, ou noms propres, ou noms étrangers. Il eſt bien plus ouvert, & long, dans *fēr*, *enfēr*, *légēr*, *mēr*, *amēr*, *vēr*, *hivēr*. Il eſt douteux dans les Infinitifs; car, ſi l'R eſt muette, il eſt bref: *Aimĕr Dieu*; mais ſi l'R ſonne avec la voyelle ſuivante, comme il le faut dans le vers, il eſt long:

Mais je ſais peu louēr, & ma Muſe tremblante, &c.

ERBE. ERCE. ERSE. ERCHE. ERCLE. ERDE. ERDRE. Tous breſs: *hĕrbe*, *commĕrce*, *travĕrſe*, *chĕrche*, *cĕrcle*, *pĕrde*, *pĕrdre*, &c.

ERD. ERT. Douteux au ſingulier: *vĕrt*, *concĕrt*, *ouvĕrt*, *deſĕrt*; & long au pluriel: *deſērts*, &c.

ERE. Long, & l'E fermé: *chimēre*, *pēre*, *ſincēre*, *il eſpēre*, &c.

ERGE. ERGUE. ERLE. ERME. ERNE. ERPE. Tous breſs: *aſpĕrge*, *exĕrgue*, *pĕrle*, *fĕrme*, *cavĕrne*, *Eutĕrpe*, *ſĕrpe*, &c.

ERR. Dans *ĕrreur*, *tĕrreur*, *ĕrrant*,

ĕrroné, *ĕrrata*, l'E eſt preſque fermé, & bref. Dans *tērre*, *guērre*, *tonnērre*, *il ērre*, *pērruque*, *fērrer*, *tērrein*, *nous vērrons*, il eſt très-ouvert, & long. Dans *guĕrrier*, *tĕrroir*, *tĕrrible*, *attĕrer*, *dĕrriére*, *fĕrriére*, c'eſt un ſon mitoyen, qui rend la ſyllabe douteuſe.

ERS. Long, ou à cauſe de l'E ouvert : *univērs*, *pervērs* ; ou par la nature du pluriel : *dangērs*, *paſſagērs*.

ERTE. ERTRE. ERVE. Tous brefs : *pĕrte*, *alĕrte*, *tĕrtre*, *vĕrve*, &c.

ES. Long : *tu ēs*, *procēs*, *progrēs* ; *ēs*, *dēs*, prépoſitions ; *lēs*, *dēs*, *mēs*, *ſēs*, *tēs*, *cēs*, pronoms & articles.

Remarquons, que la ſimple converſation altére ſouvent la quantité de ces pronoms & articles. Car quelquefois l'E ouvert devient un E fermé devant les conſonnes : *lés Rois*, *lés Dames* ; & quelquefois un E muet, devant les voyelles : *le-s-hommes*, *le-s-anges*. Mais ces libertez ne regardent que le diſcours familier, hors duquel il faut toujours ouvrir l'E : *lès Rois*, *lès Dames*, *lès hommes*, *lès anges*.

Quelques-uns écrivent ainſi les pluriels, *beautés*, *vous chantés*, &c.

Mais l'ancienne orthographe paroît plus raiſonnable, & plus commode, en ce qu'elle réſerve l's pour les pluriels qui finiſſent par un E ouvert, & le Z pour ceux qui finiſſent par un E fermé. Quoi qu'il en ſoit, & de quelque maniére qu'on écrive ces pluriels, leur finale eſt longue : *beautēz*, *vous chantēz*, &c.

ÉSE. Long : *diocēſe*, *thēſe*, *Genēſe*, *Voilà ce qu'il pēſe*. Mais la pénultiéme de ce verbe devient brève, lorſqu'il eſt immédiatement ſuivi de ſon pronom : *combien pĕſe-t-il ?*

ESQUE. Bref : *romanĕſque*, *burlĕſque*, *grotĕſque*, *prĕſque*, &c.

ESSE. Long dans *Abbēſſe*, *profēſſe*, *confēſſe*, *prēſſe*, *comprēſſe*, *exprēſſe*, *cēſſe*, *lēſſe*, *on s'emprēſſe*, *il profēſſe*. Hors de là bref : *tendrĕſſe*, *parĕſſe*, *carĕſſe*, &c.

Voyez, par rapport au chant & à la déclamation, ce qui a été dit ſous la terminaiſon ELLE, ci-deſſus.

ESTE. ESTRE. Brefs : *modĕſte*, *lĕſte*, *terrĕſtre*, *trimĕſtre*, &c.

ET. Long (5) dans *arrēt*, *benēt*, *forēt*,

(5) Tout ce qu'il y a de long dans cet ar-

forēt, *genēt*, *prēt* adjectif, *prēt* ſubſtantif, *apprēt*, *acquēt*, *intérēt*, *tēt*, *protēt*, *il eſt*. Hors de là, bref : *cadĕt*, *bidĕt*, *ĕt* conjonction, *ſujĕt*, *hochĕt*, &c. Tous les pluriels, longs : *arrēts*, *ſujēts*, *bidēts*, &c.

ETE. Long dans *bēte*, *fēte*, *honnēte*, *boēte*, *tempēte*, *quēte*, *conquēte*, *enquēte*, *requēte*, *arrēte*, *crēte*, *tēte*. Bref par-tout ailleurs, & le T s'y redouble, à moins que l'étymologie ne le défende : *prophĕte*, *poĕte*, *comĕte*, *tablĕtte*, *houlĕtte*, *il tĕtte*, *il crochĕtte*, &c.

Vous êtes, ſeconde perſonne du verbe *être*, au préſent de l'Indicatif, approche plus de l'E fermé, que de l'E ouvert, & il eſt bref : *vous ĕtes*.

ETRE. Long dans *ētre*, *ſalpētre*, *ancētre*, *fenētre*, *prētre*, *champētre*, *hētre*, *chevētre*, *guētre*, *je me dépētre*. Bref par-tout ailleurs, & le T s'y redouble, à moins que l'étymologie ne le défende : *diamĕtre*, *il penĕtre*, *lĕttre*, *mĕttre*, &c.

EU

ticle, & dans les deux ſuivans, s'écrivoit autrefois avec une S muette, qui ne s'eſt conſervée que dans *eſt*, troiſiéme perſonne du verbe *être*, au Préſent de l'Indicatif.

EU, diphtongue, mais qui ne forme qu'un ſon unique. Bref au ſingulier : *fĕu*, *blĕu*, *jĕu*, &c. Long au pluriel, & devant x : *crēux*, *je vēux*.

EVE. Long dans *trēve*, *grēve*, *il rēve* ; & la pénultiéme de ce verbe demeure longue dans tous ſes temps : *rēver*, *je rēvois*. Douteux dans *fĕve*, *brĕve*, *il achĕve*, *il crĕve*, *il ſe lĕve* ; & la pénultiéme de ces verbes, ſuivie d'une ſyllabe maſculine, devient muette, *achever*, *il ſe levoit*.

EUF. EUIL. EUL. Tous brefs : *nĕuf*, *fautĕuil*, *tillĕul*. Les pluriels, longs.

EULE. Long dans *mēule*, & *vēule*. Hors de là, bref : *fĕule*, *guĕule*, &c.

EUNE. Il eſt long dans *jēune*, abſtinence ; & bref dans *jĕune* ; qui n'eſt pas vieux.

EUR. EURE. Le premier eſt bref au ſingulier : *odĕur*, *pĕur*, *majĕur* ; & long au pluriel : *odēurs*, &c. Mais le ſecond eſt douteux ; car ſi le mot en fait néceſſairement attendre un autre, la ſyllabe eſt brève : *une hĕure entiére*, *la majĕure part* ; & s'il ne fait rien attendre, elle eſt longue : *cette fille eſt majēure*, *j'attens depuis une hēure*.

EVRE. Long, ſoit que l'E s'ouvre fort, comme dans *orfevre*, *lēvre*; ſoit qu'il ne s'ouvre que foiblement, comme dans *chēvre*, *lièvre*.

EUX. EUSE. Long : *dēux*, *précīeux*, *précīeuſe*, *Quêtēuſe*, *crēuſer*.

EX Toujours bref au commencement, au milieu, & à la fin du mot : *ĕxemple*, *ĕxtirper*, *ſĕxe*, *perplĕx*.

III. *De l'I.*

Une obſervation, que l'on a déjà pu faire, mais qui deviendroit encore plus ſenſible dans les trois voyelles, dont il reſte à parler, c'eſt que le nombre des brèves l'emporte de beaucoup ſur celui des longues.

Pour abréger donc, je ſupprimerai deſormais toutes les terminaiſons, ſous leſquelles il ne ſe trouve que des brèves ; car il ſuffira de ſe reſſouvenir que tout ce qui n'eſt pas indiqué ici comme long, ou comme douteux, eſt bref.

IDRE. Long : *Hīdre*, *cīdre*. On écrit *Hydre*, à cauſe de l'étymologie ; & alors l'Y n'a préciſément que le ſon

d'un I ſimple ; car il n'y fait pas l'office de deux I, comme devant les ſyllabes mouillées, dont nous parlons ſous la terminaiſon AIE, ci-deſſus.

IE, diphtongue. Douteux : *mĭel*, *fĭel*, *fĭer*, *métier*, *amitié*, *moitié*, *carrière*, *tĭen*, *mĭen*, *Dieu*, &c.

IE, diſſylabe. Long : *vīe*, *ſaiſīe*, *il prīe*, *il crīe*, &c. Mais bref, quand l'E devient fermé : *crĭer*, *prĭer*.

Voyez la Régle générale, ſous la terminaiſon EE, ci-deſſus.

IGE. Long *tīge*, *prodīge*, *litīge*, *veſtīge*, *je m'oblīge*, *il s'afflīge*, &c. Mais bref dans les temps de ces verbes, qui ne finiſſent point par un E muet : *s'obligĕr*, *s'affligĕr*, &c.

ILE. Long : dans *īle*, & *preſqu'īle*. Bref par-tout ailleurs. Mais voyez ſous la terminaiſon ELLE, ce qui a été dit pour le chant.

IM. IN. Au milieu du mot, & devant une conſonne autre que la leur, ils allongent la ſyllabe : *tĭmbre*, *sĭmple*, *pĭnte*, &c. Mais quand leur conſonne ſe redouble, ils ſuivent la Régle générale, rapportée ſous la terminaiſon AM, ci-deſſus.

IRE. Long : *empīre*, *Sīre*, *écrīre*, *il ſoupīre* ; & au prétérit, *ils punirent*, *ils fīrent*, &c. Mais bref devant le maſculin : *ſoupĭrer*, *deſĭrer*.

ISE. Long : *remīſe*, *ſurprīſe*, *j'épuīſe*, *Qu'ils līſent*, *ils līſent*.

ISSE. Toujours bref, excepté dans les premiéres perſonnes du ſingulier, & dans les troiſiémes du pluriel, au Prétérit du Subjonctif : *Que je fīſſe*, *que j'écrivīſſe*, *qu'ils fīſſent*, &c.

IT. Il n'eſt (5) long qu'au Subjonctif : *Qu'il dīt*, *qu'il ſīt*.

ITE. Long dans *bénīte*, *gīte*, *vīte*, & dans ces ſecondes perſonnes du pluriel, au prétérit indéfini de l'Indicatif : *vous fites*, *vous vītes*.

ITRE. Douteux : *mĭtre*, *arbĭtre*, *tĭtre*, *regĭtre*, &c. Quand ces mots terminent la phraſe, on appuie ſur la pénultiéme, à cauſe que la finale eſt muette. Mais, ſi la ſyllabe où l'I domine, eſt ſuivie d'un ſon maſculin, on l'abrége : *mĭtré*, *tĭtré*, *arbĭtrage*.

IVE

(5) Autrefois on mettoit ici, & dans l'article ſuivant, une S muette, aujourd'hui remplacée par un accent circonflexe.

IVE. Long dans les adjectifs féminins, dont les masculins se terminent en IF : *tardīve*, *captīve*, *Juīve*, &c.

IVRE. *Vīvre*, substantif, long.

IV. *De l'O.*

Quand il commence le mot, il est fermé, & bref, excepté dans *ōs*, *ōser*, *ōsier*, & *ōter*, où il est ouvert, & long: aussi-bien que dans *hōte*, quoiqu'on dise *hŏtel*, & *hŏtellerie*.

OBE. Long, & ouvert dans *glōbe*, & *lōbe*. Bref, & fermé ailleurs.

ODE. Long dans *je rōde*. Bref par tout ailleurs : *mŏde*, *antipŏde*, &c.

OGE. Long dans ce seul mot, *le Dōge*, & bref hors de là : *élŏge*, *hŏrlŏge*, *on dérŏge*.

OGNE. Long dans *je rōgne*. Bref par-tout ailleurs : *Bourgŏgne*, &c.

OI, diphtongue. Douteux à la fin du mot : *Rŏi*, *mŏi*, *emplŏi*, &c.

OIE. Long : *jōie*, *Qu'il vōie*, &c. Voyez sous la terminaison ÉE, la Régle générale pour ce qui regarde la quantité : & voyez sous la terminaison IDRE, ce qui fait que l'I du mot

joie, ſe change en Y dans *joyeux*.

OIENT. Terminaiſon des troiſiémes perſonnes du pluriel, dans les Imparfaits des verbes : *ils avŏient*, *ils chantŏient* ; au lieu que le ſingulier eſt bref : *il avŏit*, *il chantŏit*.

OIN. Douteux, quand il eſt final : *tŏin*, *beſŏin*. Long, quand il eſt ſuivi d'une conſonne : *ōint*, *mōins*, *beſōins*, *jōindre*, *pōinte*, &c.

OIR. OIRE. Le premier, douteux : *eſpŏir*, *terrŏir*, &c. L'autre, long, *bōire*, *glōire*, *mémōire*, &c.

OIS. Toujours long, ſoit que la diphtongue s'y faſſe ſentir, comme dans *fōis*, *bourgeōis*, *Danōis* ; ſoit qu'elle n'y rende que le ſon de l'E ouvert, comme dans (6) certains temps

(6) Par la Grammaire de Ramus, qui vouloit conformer ſon orthographe à la prononciation de ſon temps, nous voyons qu'alors on prononçoit, *j'étoès*, *je chanteroès*, *Polonoès*, *Angloès* ; car voilà comme Ramus écrit ces mots. Mais à meſure que certains mots viennent à être plus maniez, le Public les adoucit. Il n'y a pas vingt ans, que Paris & la Cour diſoient encore, *Mademoiſelle de Charoloès*, comme en effet on prononce ainſi dans

temps des verbes : *j'étōis*, *je chanterōis* ; & dans certains noms de nation : *un Françōis*, *les Anglōis*.

OISE. OISSE. OITRE. OIVRE. Tous longs : *framboīſe*, *parōiſſe* ſubſtantif, *clōitre*, *pōivre*.

De ces quatre terminaiſons, la ſeconde & la troiſiéme ne ſonnent que comme l'E ouvert, dans ces deux verbes, *paroître*, & *connoître*, avec leurs dérivez.

OIT. Long dans *il parōit*, *il connōit*, & *il crōit*, venant de *croître*.

OLE. Toujours bref, excepté dans ces mots : *drōle*, *geōle*, *mōle*, *rōle*, *contrōle*, *il enjōle*, *il enrōle*.

Pour mettre de la différence entre *il vōle*, il vole en l'air, & *il vole*, il dérobe, pluſieurs le font long dans le dernier ſens.

OM. ON. Au milieu du mot, ils allongent la ſyllabe devant une conſonne autre que la leur : *ſōmbre*, *bōmbe*, *pōmpe*, *Cōmte*, *cōmpte* ; *cōnte*, *mōnde*, *ſōnge*. Mais, ſi leur propre conſonne

le Pays nommé *le Charolois* ; & aujourd'hui tout le monde dit, *Mademoiſelle de Charolès*.

conſonne eſt redoublée, ils ſuivent la Régle générale, rapportée ſous la terminaiſon AM, ci-deſſus.

OME. ONE. Longs : *atōme*, *axiōme*, *phantōme* ; *matrōne*, *Amazōne*, *thrōne*, *prōne*, *aumōne*, &c. Mais les mots où la conſonne eſt redoublée, ſuivent la Régle générale, *ſŏmme*, *pŏmme* ; *conſŏnne*, *courŏnne*.

ONS. Toujours long : *nous aimōns*, *fōnds*, *pōnts*, *actiōns*, *ſécōnds*, &c.

OR. Très-bref ordinairement, & l'o fermé tout-à-fait : *caſtŏr*, *butŏr*, *encŏr*, &c. Un peu moins fermé, mais bref dans *ŏr*, *eſſŏr*, *trésŏr*, *ſonner du cŏr*. Et de même, quand il eſt ſuivi d'un D ou d'un T : *bŏrd*, *effŏrt*. Mais ſuivi d'une S, il eſt long : *hōrs*, *alōrs*, *thrésōrs*, *le cōrps*, &c.

ORE. ORRE. Longs : *encōre*, *pécōre*, *Aurōre*, *éclōrre*. Mais avec cette différence, que les pénultiémes des verbes où il n'y a qu'une R, & qui ſont longues au Préſent de l'Indicatif, *je décōre*, *elle s'évapōre*, deviennent brèves, quand elles ſont ſuivies d'une terminaiſon maſculine : *décŏré*, *évapŏré* ; au lieu que l'R étant redoublée,

redoublée, ces pénultiémes demeurent longues : *j'éclōrrois*, *j'éclōrrai*.

OS. OSE. Longs : *ōs*, *propōs*, *repōs*, *grōs*, *hérōs* ; *dōſe*, *chōſe*, *il ōſe*.

OSSE. Long dans *grōſſe*, *fōſſe*, *endōſſe*, *il desōſſe*, *il engrōſſe* ; & ſi la ſuivante devient maſculine, ces mots gardent leur quantité : *fōſſé*, *endōſſer*, *grōſſeur*, *grōſſeſſe*, &c.

OT. Long (7) dans *impōt*, *tōt*, *dépōt*, *entrepōt*, *ſuppōt*, *rōt*, *prévōt*.

De ces mots il n'y a que les deux derniers, dont la finale ſe conſerve en entier devant une terminaiſon maſculine ; mais elle eſt brève dans *rŏti*, & longue dans *prévōté*.

OTE. Long dans *hōte*, *cōte*, *maltōte*, *j'ōte*. Et la quantité des trois derniers eſt la même devant une finale maſculine : *cōté*, *maltōtier*, &c.

OTRE. Nous n'avons que trois mots ainſi terminez, *apôtre*, *nôtre*, & *vôtre*.

(7) Pour marquer la longueur de ces mots, & de ceux qui ſont dans l'article ſuivant, autrefois on y mettoit une S muette : *impoſt*, *roſt*, *ſuppoſt*, *hoſte*, *coſte*. Et dans les brefs on a toujours redoublé la conſonne : *botte*, *cotte*, &c.

vôtre. Quant au premier, il eſt toujours long. Pour les deux autres, ils ſont douteux : non que leur briéveté ou leur longueur ſoit arbitraire, car elle dépend de la place qu'ils occupent. Ils ſont brefs, quand ils précédent leur ſubſtantif ; & longs, quand ils ſuivent l'article. On dit, *je ſuis vŏtre ſerviteur*. On répond : *Et moi le vōtre. C'eſt-là vŏtre avis, mais le nōtre eſt que*, &c. *Les nōtres ſont excellens, mais les vōtres ne valent rien.*

Quand on voudra étudier d'où vient cette différente prononciation du même mot, il ne ſera pas difficile de voir que cela dépend des principes établis ci-deſſus, au ſujet de l'E muet. Si la finale eſt muette, comme dans cette phraſe, *je ſuis le vôtre*, après laquelle mon oreille n'attend plus rien, alors la voix a beſoin d'un ſoutien ; & ne le trouvant pas dans la finale, elle le prend dans la pénultiéme. Mais dans cette autre phraſe, *je ſuis votre ſerviteur*, où j'attens néceſſairement le ſubſtantif de *vôtre*, ce ſubſtantif eſt deſtiné à ſoutenir ma voix, parce qu'il ne m'eſt pas per-

mis de mettre le moindre intervalle entre *votre* & *ſerviteur*.

Peut-être n'y a-t-il point de principe qui ait plus d'étendue que celui-là dans notre Proſodie. On en a déjà vu beaucoup d'autres applications. Une ſyllabe douteuſe, & qu'on abrége dans le cours de la phraſe, eſt allongée, ſi elle ſe trouve à la fin. Quelquefois même, & dans le diſcours ordinaire, auſſi-bien que dans la déclamation, une longue devient brève par la tranſpoſition du mot: car on dit, *un homme honnēte*, *un homme brāve*: mais on dit, *un brăve homme*, *un honnĕte homme*.

OUDRE. OUE. Longs : *pōudre*, *mōudre*, *réſōudre*, &c. *bōue*, *jōue*, *il lōue*, &c. Mais ſuivis d'une terminaiſon maſculine, ils deviennent brefs : *pŏudré*, *mŏulu*, *rŏué*, *lŏué*.

OUILLE. Long dans *rōuille*, *il dérōuille*, *j'embrōuille*, *il débrŏuille*. Mais bref, quand la terminaiſon devient maſculine : *rŏuiller*, *brŏuillon*.

OULE. Long dans *mōule*, *elle eſt ſaōule*, *il ſe ſaōule*, *il ſōule*, *la ſoule*, *il rōule*, *écrōule*.

OURE. OURRE. Le premier eſt douteux : *bravoure*, *ils coururent*. Le ſecond eſt long : *de la bourre*, *il bourre*, *il fourre*, *qu'il courre*. Mais la ſyllabe féminine devenant maſculine, alors la précédente eſt brève : *courrier*, *bourrade*, *rembourré*, &c.

OUSSE. Long dans *je pousse*, & bref dans tout le reſte ; auſſi-bien que dans les terminaiſons, qui en ſont formées, comme *tousser*, *cousſin*, &c.

OUTE. Long dans *absoute*, *joute*, *croute*, *voute*, *il coute*, *je goute*, *j'ajoute*. Mais bref au maſculin : *ajouter*, *couter*, &c.

OUTRE. Long dans *poutre*, & dans *coutre* : bref par-tout ailleurs.

V. *De l'U.*

Il ne s'agit ici que de l'U voyelle ; car l'V conſonne, par lui-même, ne produit aucun ſon, qui puiſſe être l'objet de la Quantité.

UCHE. Dans *buche*, *embuche*, *on débuche*, l'U eſt long. Mais il devient bref dans *bucher*, *débucher*, &c.

UE, diphtongue, qui ne ſe trouve

que dans ce ſeul mot, *écuelle*, où elle eſt auſſi brève que peut l'être une vraie diphtongue.

UE, diſſyllabe. Toujours long : *vūe*, *tortūe*, *cohūe*, *je diſtribūe*, &c.

Voyez la Régle générale ſous la terminaiſon ÉE, ci-deſſus.

UGE. Douteux : *délŭge*, *refŭge*, *jŭge*, *ils jŭgent* ; & abſolument bref, quand la ſyllabe devient maſculine : *jŭger*, *réfŭgier*, *&c.*

UI, diphtongue. Douteux : *cŭir*, *cŭiſine*, *fŭir*, *lŭir*, &c.

UIE. Long : *plūie*, *trūie*, *il s'enfūie*, &c. Voyez la Régle générale ſous la terminaiſon ÉE, ci-deſſus.

ULE. Long dans *je brūle*, *brūler*, *on brūlera*, &c.

UM. UN. Longs au milieu du mot : *hūmble*, *j'emprūnte*. Mais à la fin brefs, ſi c'eſt au ſingulier : *parfŭm*, *brŭn* ; & longs, ſi c'eſt au pluriel.

UMES. Toujours long dans les premiéres perſonnes du Préterit au pluriel : *nous reçūmes*, *nous ne pūmes*, &c.

URE. Douteux : *augŭre*, *verdŭre*, *parjŭre*, *ou aſſŭre*, &c. Mais bref devant le maſculin : *augŭrer*, *parjŭrer*, &c.

USE. Toujours longs, *Mūſe*, *excūſe*, *inclūſe*, *rūſe*, *je récūſe*, &c. On dit pareillement, *rūſé*. Mais on dit, *excŭſer*, *refŭſer*, *récŭſer*, &c.

USSE. Au lieu que la terminaiſon UCE, réſervée pour des ſubſtantifs, eſt toujours brève, *pŭce*, *aumŭce*, *aſtŭce*; celle-ci, à l'exception de quelques noms propres, comme *la Pruſſe*, n'a lieu que dans les verbes, où elle eſt toujours longue : *Que je pūſſe, que je connūſſe, qu'ils accourūſſent.*

UT. Bref dans tous les ſubſtantifs, excepté *fût*, tonneau; & dans tous les verbes à l'Indicatif, *il fŭt*, *il vécŭt*, &c. Mais long au ſubjonctif, *Qu'il fūt*, *qu'il mourūt.*

UTE. UTES. Bref dans tous les ſubſtantifs, excepté *flūte*. Mais toujours long dans les verbes : *vous lūtes, vous fūtes*, &c.

VI. *Des Homonymes.*

Pluſieurs de nos mots, & c'eſt la même choſe dans toutes les langues, ont beaucoup de reſſemblance l'un avec l'autre, ſoit dans l'orthographe, ſoit dans la prononciation.

Quoique ceux que leur quantité différencie, ſe trouvent preſque tous à leur place ſous les terminaiſons précédentes, il m'a paru qu'une liſte alphabétique, qui les mettroit vis-à-vis l'un de l'autre, pourroit avoir ſon utilité.

alēne.....*haleïne.*
avānt.....*avĕnt.*
bāt de mulet..... on ſe *băt.*
bătelеur.....*bătelier.*
bête brute.....*bĕtte.*
boētè.....il *boïte.*
bŏn.....*bōnd.*
chāir.....*chĕr.*
clāir.....*clĕrc.*
cŏr.....*cōrps.*
cōurs.....la *Cŏur.*
crĭn.....il *crāint.*
il *dégōute*.....il *dégŏutte.*
dŏn.....*dōnt.*
étāim.....*étĕint.*
fāîte, *fête*.....*făite.*
fāix, tu *fais*.....il *făit.*
fĕſſer.....*profēſſer.*

fŏi.....*fois.*
gŏutte.....je *gôûte.*
hāle.....*hălle.*
hōte, *j'ōte*.....*hŏtte.*
jāis.....*jĕt.*
lăc.....*lācs*, lacet.
lăit, *lăid*.....*lēgs.*
lĕſſe.....je *lāiſſe.*
māître.....*mĕttre.*
māis, un *mēts*.....il *mĕt.*
măſſe, amas.....*māſſe*, au jeu.
mŏi.....*mōis.*
mŏn.....*mōnt.*
pāte.....*pătte.*
pēcher, pêcher.....*pĕcher*, pécher.
pēne de ſerrure.....*pĕine.*
plāine.....*plĕine.*
pŏuce.....je *pōuſſe.*
rōt, roti.....*rŏt*, vent.
Sāint.....*sĕin.* *cĕint.* *sĕing.*
ſcēne, *Cēne*, *sāine*.....*Sĕine*, riviére.

tête,

tête, tête.....*tĕte.*
trăit.....*trĕs*, très.
vāine.....*vĕine.*
vēr.....
vērre.....*vĕrd.*
vērs.....
vōix.....
tu *vōis*.....il *vŏit.*
vŏler en l'air.....*vōler*, dérober.

Qui voudra ſe donner la peine de combiner les obſervations faites ci-deſſus, reconnoîtra que notre langue a ſes principes, dont l'uniformité ne ſauroit être l'effet du caprice, ni du hazard. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'examiner ſous chaque terminaiſon, en quoi s'accordent, & en quoi différent nos cinq voyelles, placées devant les mêmes conſonnes. On verra clairement par-là, que nous pourrions nous faire des Régles de Quantité auſſi ſûres, & réduites à un auſſi petit nombre, que celles du Grec & du Latin.

ARTICLE CINQUIÉME.

Utilité de la Proſodie.

PUISQUE la Proſodie nous enſeigne la juſte meſure des ſyllabes, elle eſt donc utile, elle eſt néceſſaire pour bien parler. Mais ce ſeroit parler très-mal, que d'en obſerver les régles avec une exactitude, qui laiſſeroit entrevoir de l'affectation, ou de la contrainte. Tout reſpire une aimable liberté dans la converſation des honnêtes-gens. Vivacité, & douceur, c'eſt ce qui fait le caractére du François : & il faut que ſon caractére ſe retrouve dans ſon langage. Auſſi ceux qui jetérent les fondemens de notre langue, ſe propoſérent-ils évidemment ces deux fins. Pour la rendre vive, ou ils ont abrégé les mots empruntez du Latin ; ou, lorſqu'ils n'ont pu diminuer le nombre des ſyllabes, du moins ils en ont diminué la valeur, en faiſant brèves la pluſpart

de celles qui étoient longues. Pour la rendre douce, ils ont imaginé l'E muet, qui rend nos élisions coulantes : & comme les articles & les pronoms reviennent souvent, ils en ont banni (1) l'*hiatus*, jugeant une cacophonie pire qu'une irrégularité.

Toutes les syllabes paroissent brèves dans la conversation. Cependant, si l'oreille se rend attentive, elle sent que la Prosodie est observée par les personnes qui parlent bien. Les femmes, ordinairement, parlent mieux que les hommes. Si l'on en croit Cicéron, cela vient de ce qu'étant (2) moins répandues, elles conservent plus fidélement l'accent d'une bonne éducation, & risquent moins de le corrompre par un accent étranger. Cette raison pouvoit être bonne pour les Dames Romaines : mais il y en a une meilleure pour celles de la Cour & de Paris ; c'est qu'elles ont les organes

(1) *L'épée*, pour *la épée*. *Mon amitié*, pour *ma amitié*. Impetratum est à consuetudine, ut peccare suavitatis causa liceret. *Orat.* 47.

(2) *De Orat.* liv. III. chap. 11.

ganes plus délicats que nous, & plus d'habitude à discerner ce qui plaît, ou ne plaît point.

Plus la prononciation est lente, plus la Prosodie devient sensible. On lit plus lentement qu'on ne parle; ainsi la Prosodie doit être plus marquée dans la lecture. Mais elle l'est bien plus encore au Barreau, dans la Chaire, & sur le Théatre. C'est-là, particuliérement, qu'elle doit se déployer. Et quoiqu'il ne soit permis de chanter, ni en lisant, ni en prononçant un discours, ni en récitant, ou déclamant des vers; il y a cependant je ne sais quelle modulation, que ces différentes fonctions de la voix, amènent nécessairement, & qui en font toute la grace. Je tâcherois de marquer en quoi cette modulation diffère de ce que j'ai appelé l'accent *oratoire*, s'il n'étoit comme impossible de s'expliquer, lorsqu'on veut pousser trop loin l'anatomie des sons.

Pour laisser donc ici tout ce que les préceptes enseignent imparfaitement, & que l'on peut beaucoup mieux apprendre de l'Usage, j'aban-

donne ce qui regarde la converſation, la lecture, la déclamation ; & je ne conſidére l'utilité de la Proſodie, que par rapport à la Poëſie, & à l'Eloquence.

I.

Quand j'ai parlé de nos vers meſurez à la maniére des Grecs & des Latins, j'ai ſeulement voulu en conclurre que notre Proſodie avoit été fort connue dès le temps de Charles IX. Je n'ai prétendu dire, ni que cette ſorte de verſification fût poſſible en notre langue : ni, en la ſuppoſant poſſible, qu'elle nous convînt.

Premiérement, elle ne me paroît pas poſſible. Car, quoique notre langue nous fourniſſe des longues & des brèves, ce n'eſt pas avec le pouvoir de les placer à notre gré. Telle eſt la conſtruction de nos phraſes, que l'ordre naturel y doit être toujours obſervé, en vers, comme en proſe. On fait marcher le nominatif devant le verbe ; il faut que l'adjectif touche immédiatement le ſubſtantif, devant ou [illegible] & lors même qu'en faveur

BIBLIOTHEQUE ROYALE

de la netteté, ou de l'énergie, nous faiſons de légéres inverſions, elles ont auſſi leurs régles, qui nous ôtent la liberté de les gliſſer où il nous plaît. Un de nos Poëtes n'eſt donc pas maître d'arranger ſes paroles comme bon lui ſemble, pour attraper la meſure dont il a beſoin : & quand, par hazard, il auroit rencontré la meſure d'un vers Saphique, ou Alcaïque, ce n'eſt pas à dire qu'il pût en faire un ſecond, ni, à plus forte raiſon, une Ode entiére, comme les Poëtes du ſeiziéme ſiécle l'avoient entrepris. Parmi plus de mille vers meſurez, que j'ai eu la curioſité de lire, je n'en ai pas trouvé un ſeul de bon, ni même de ſupportable.

Mais, en ſecond lieu, quand même les vers meſurez ſeroient pour nous quelque choſe de poſſible, &, ſi l'on veut, de facile : où Jodelle & Baïf avoient-ils pris que cette eſpéce d'harmonie nous convînt, à l'excluſion de la Rime ? D'ailleurs, quand notre langue nous permettroit de faire des vers meſurez, ſur quel fondement a-t-on voulu que les meſures des

Grecs (3) fûssent aussi les nôtres? Il est aisé de voir que nos François, il y a cent cinquante ans, n'étoient point encore assez en garde contre les abus de l'érudition, qui ne faisoit proprement que de naître chez eux. L'érudition, sans doute, est nécessaire pour former, & pour assûrer le goût: mais le goût, à son tour, est nécessaire pour digérer l'érudition, si j'ose ainsi parler, & pour empêcher que l'esprit ne convertisse en poison ce qui est destiné à être sa plus saine nourriture. On doit également craindre, & l'ignorance, & le pédantisme. Ceux qui négligent de s'instruire avec l'Antiquité, risquent d'être bien neufs toute leur vie: & ceux qui ne veulent connoître que l'Antiquité, ne sont jamais, ni de leur temps, ni de leur nation.

Voyons en quoi, & jusqu'à quel point

(3) Vers *coriambique-dimétre-hypercatalectique*. Vers *dactylotrochaïque-tétrametre-brachycatalectique*. Termes employez par Baïf. Peut-on rien imaginer de plus burlesque dans la bouche d'un François?

point nous pouvons tourner à nos uſages, les ſecours que les Anciens tiroient de leur Proſodie. Il eſt clair que ſa vertu conſiſte dans ce qu'ils appeloient le *Rythme*, c'eſt-à-dire, *l'aſſemblage de pluſieurs temps, qui gardent entre eux certain ordre, ou certaines* (4) *proportions*. Or il y a ici deux choſes à diſtinguer : la premiére, *Que c'eſt un aſſemblage de pluſieurs temps* : la ſeconde, *Que ces temps gardent entre eux certaines proportions*. Quant à la premiére, nous ſommes tout-à-fait de niveau avec les Anciens, puiſque nous avons, comme eux, nos temps ſyllabiques. Quant à la ſeconde, diſtinguons tout de nouveau. Car il ne faut point confondre cet arrangement régulier des ſyllabes, avec l'effet qu'il produit, ou doit produire.

A le conſidérer ſans rélation à l'effet qu'il doit produire, ce n'eſt rien qui faſſe honneur à l'eſprit : & de tous les arrangemens poſſibles, l'un n'ayant pas

(4) C'eſt la définition d'Ariſtide-Quintilien, rapportée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres, Tom. V. p. 152.

pas plus de mérite que l'autre, il s'ensuit de là qu'il n'importe point de mesurer les vers, ou par le nombre des syllabes, comme nous faisons, ou par leur valeur, comme faisoient les Anciens; & qu'ainsi ce n'est pas un mal pour nous, de ne pouvoir les imiter à cet égard.

On ne sauroit en conclurre que la versification Françoise soit dépourvue de nombre; puisque nos Poëtes se trouvent précisément dans le cas où étoient les Orateurs, & Grecs & Latins. Ils n'avoient point de régles fixes pour la distribution des longues & des brèves dans leur prose; mais ils ne laissoient pas de les distribuer avec art; & nos Poëtes ont la même facilité, d'où résultent les mêmes avantages.

Arrêtons-nous donc à l'effet, que le Rythme est capable de produire. Or son effet propre & unique, c'est de rendre le discours, ou plus lent, ou plus vif. Plus lent, si l'on multiplie les pieds, où dominent les longues. Plus vif, si l'on multiplie les pieds, où dominent les brèves. Car

les pieds ſont dans le vers, ce que ſont les pas dans la danſe. Il eſt vrai que les Anciens pouvoient faire tout de ſuite autant de vers qu'ils vouloient, compoſez des mêmes pieds. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ; & nous ne leur diſputons pas cet avantage, ſi c'en eſt un. Peut-être, au fond, que ce retour uniforme de la même cadence, quelque réguliére qu'elle ſoit, ne fait qu'une ſorte de beauté, qui tient de l'arbitraire, & qui dans notre langue eſt compenſée par la Rime. Quoi qu'il en ſoit, l'utilité réelle de leur Proſodie, c'eſt de pouvoir donner au diſcours, ou de la vivacité, ou de la lenteur : & nous le pouvons auſſi-bien qu'eux. J'irois même juſqu'à dire que nous le pouvons plus aiſément : puiſque nous ne ſommes pas obligez, comme eux, de former, & d'aſſembler des pieds ; mais qu'il nous ſuffit de mettre enſemble, ou un peu plus de brèves, ou un peu plus de longues, ſuivant le beſoin.

Pour plus grand éclairciſſement, je vais eſſayer ſur Deſpreaux, ce que Scaliger & beaucoup d'autres ont fait

ſur Homére & ſur Virgile. Prenons au hazard, les quatre vers, par où finit le ſecond Chant du Lutrin.

Du moins, ne permets pas . . . La Molleſſe oppreſſée
Dans ſa bouche à ce mot ſent ſa langue glacée ;
Et laſſe de parler, ſuccombant ſous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.

Quel eſt ici l'objet du Poëte ? D'achever le portrait de la Molleſſe. Et comment la peindroit-il mieux, qu'en la ſuppoſant hors d'état de finir ſa phraſe ? Des cinq derniers mots qu'elle articule, il y en a quatre monoſyllabes, *Du moins ne* permets *pas*, & ſi peu de choſe ſuffit pour épuiſer ce qu'il lui reſte de force.

Oppreſſée, eſt moins un mot qu'une image. Car l'o ſourd eſt pluſtôt un râlement, qu'une lettre : ſur-tout étant ſuivi d'un P, & d'une R, qui, parce qu'ils ſont difficiles à prononcer, font encore mieux ſentir le poids, dont la Molleſſe eſt accablée. Deux ſyllabes traînantes, & une derniére

qui s'entend à peine, *preſſée*, ne ſont-ce pas des ſymptômes d'oppreſſion?

Tant de monoſyllabes dans le vers ſuivant, continuent à me peindre l'état de la Molleſſe, & je vois effectivement *ſa langue glacée*, je le vois par l'embarras que cauſe la rencontre de ces monoſyllabes, *ſa, ce, ſent, ſa,* qui augmente encore par *langue glacée*, où *gue-gla* me fait preſque à moi-même l'effet qu'on dépeint.

Je pourrois dans le troiſiéme vers, à l'occaſion de *ſuccombant*, répéter les obſervations faites ſur le *procumbit* de Virgile. Mais je me contenterai de remarquer avec quel art le Poëte a coupé ſon vers en deux membres, dont le premier ne donne point droit d'attendre le ſecond, & qui ne ſont nullement liez l'un avec l'autre, *Et laſſe de parler*] *ſuccombant ſous l'effort*] Qu'on faſſe là une phraſe continue, & les proportions du tableau ſeront manquées.

Quant au dernier vers, commençons par en marquer la quantité.

Soŭpīre, étĕnd lēs brās, fĕrme l'œil, ĕt s'ēndŏrt.

Assurément, si des syllabes peuvent tracer l'image d'un soûpir, c'est une longue précédée d'une brève, & suivie d'une muette, *sŏupīre*. Dans l'action d'étendre les bras, le commencement va par degrez, mais le progrès demande une lenteur continuée, *ētĕnd lēs brās*. Voici qu'enfin la Molesse parvient où elle vouloit, *fĕrme l'œil*. Avec quelle vîtesse elle y court! Ce sont trois brèves. Et de là, par un monosyllabe bref, *ĕt s'ēndōrt*, elle se précipite dans un long & profond assoupissement.

Je ne prétens point que Despreaux ait eu de pareilles attentions. Je n'en soupçonne pas plus Homére ni Virgile, quoique leurs Interprétes soient en possession de le dire. Mais ce que je croirois volontiers, c'est que la Nature, quand elle a formé un grand Poëte, un grand Orateur, le dirige par des ressorts cachez, qui le rendent docile à un art, dont lui-même il ne se doute pas: comme elle apprend au petit enfant d'un Laboureur, sur quel ton il doit prier, appeler, caresser, se plaindre.

Quelque vrai-ſemblance qu'il y aît dans ces obſervations, je ſuis bien éloigné de croire que tout le monde les trouve inconteſtables. Mais en voici deux, qui le ſont certainement, & dont l'une regarde la Rime; l'autre, la Muſique.

Pour ce qui eſt de la Rime, elle ne diſpenſe perſonne d'obſerver inviolablement les régles de la Proſodie. Ceux-mêmes qui ont vieilli dans l'opinion, que nous n'avons ni longues ni brèves, ſeront forcez d'en revenir, s'ils conſidérent qu'on ne peut (5) pas rimer les unes avec les autres; & qu'ainſi ces deux vers,

Un auteur, à genoux dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie, a beau demander grâce,

ſont inexcuſables. Une brève, à la rigueur, ne doit rimer qu'avec une brève;

(5) Joachim du Bellay, chap. 7. de ſa *Défenſe & illuſtration de la Langue Françoiſe*, imprimée dès l'année 1549. *Garde-toi*, dit-il, *de rimer les mots manifeſtement brefs avec les manifeſtement longs, comme* pāſſe, trāce, māître, mēttre, &c.

brève ; ni une longue qu'avec une longue. Toute la licence qu'on peut prendre, ne regarde que les ſyllabes douteuſes. Je n'entrerai point ici dans un détail, qui déplairoit à nos Poëtes. Mais enfin, s'ils trouvent qu'on les gêne trop, je les conjure de faire attention à leurs propres intérêts, qui leur défendent ſévérement de ſe relâcher ſur la Rime. Car ne croyons point que ce ſoit, comme quelques-uns l'ont dit, une invention de nos ſiécles barbares, puiſqu'elle ſe trouve uſitée parmi les plus anciens (6) peuples de l'Aſie, de l'Afrique, & de l'Amérique même. Tout le mal qu'on dit d'elle, n'eſt vrai, qu'entre les mains d'un homme ſans génie, ou qui plaint ſa peine. Elle a enfanté mille & mille beaux vers. Souvent elle eſt au Poëte, comme un génie étranger,

(6) *Conſuetudinem hanc ſervant non Arabes tantùm, & Perſa, & Afri, ſed & Tartari, & Sinenſes, & complures quoque Americanæ gentes; ut dubitari vix poſſit, quin ipſa natura unà cum cantu hanc poëſeos rationem mortalibus tradiderit.* Iſ. Voſſius, de Poëmatum cantu, & viribus Rythmi, pag. 25.

étranger, qui vient au secours du rich. Je comprens qu'elle se fait quelquefois acheter : mais ceux qui joignent un grand courage à un grand talent, ces hommes rares que la Renommée divinise, quelquefois même pendant leur vie, doivent être charmez que leur art soit entouré de grandes difficultez, qui le rendent inaccessible aux esprits médiocres, & qui maintiennent la Poësie dans la possession où elle est depuis l'origine des Arts, d'être le langage des Dieux.

Venons aux Musiciens. Je leur citerai une autorité, qui n'est pas moins respectable pour eux, qu'elle l'est pour les Savans. Quoique notre Poësie, dit M. Burette, ne se mesure » point suivant les longues & les brè- » ves ; cela n'empêche pas que le » chant ne doive faire sentir exacte- » ment, par la durée des sons, la » quantité de chaque syllabe : & c'est » ignorance ou négligence au Musi- » cien d'en violer les régles. Il est » vrai que cette quantité ne s'évalue » pas dans notre langue aussi scrupu- » leusement, que dans les langues Grecque

» Grecque & Latine, où une ſyllabe » brève répond toujours à un temps, » & une ſyllabe longue à deux. En » François, ſur-tout par rapport au » chant, les brèves & les longues » peuvent avoir une plus grande lati- » tude (s'il eſt permis de s'exprimer » ainſi) c'eſt-à-dire qu'une brève ré- » pondra quelquefois à deux temps de » ceux des Anciens : une longue à » trois ou quatre. Mais quelque liber- » té que ſe donne là-deſſus le Muſi- » cien, il doit ſi bien ménager la du- » rée des ſons, les uns à l'égard des » autres, qu'ils faſſent toujours ap- » percevoir la différence, qui diſtin- » gue une ſyllabe longue d'avec une » brève : & quiconque ſe diſpenſe » de cette régle, doit paſſer pour » mauvais (7) Muſicien.

Auſſi, chez les anciens Grecs, tout Poëte étoit-il néceſſairement Muſi- cien : & cette liaiſon intime de la Mu- » ſique & de la Poëſie, dit ailleurs » M. Burette, étoit dûe principa- lement

(7) Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres, Tom. V. pag. 164.

» lement au rythme ou à la cadence, » qui étoit commune à l'une & à l'autre. C'eſt-à-dire que la Poëſie ſeulement prononcée faiſoit ſentir préciſément la même cadence que lorſqu'on la chantoit après l'avoir miſe » en Muſique. Celle-ci ne faiſoit donc » qu'ajouter à celle-là des ſons convenables à l'expreſſion des vers; & » comme le Poëte connoiſſoit mieux » que tout autre, quelle étoit la force de cette expreſſion, ſur-tout » dans une Poëſie dont il étoit l'auteur, perſonne n'étoit plus capable » que lui d'y joindre les ſons les plus » propres & les plus énergiques. De » là vient qu'alors toute Poëſie n'étoit faite que pour être chantée; ce » qui doit s'entendre, non ſeulement » de la Poëſie lyrique, mais encore » de l'épique, de l'élégiaque, &c.

Il n'en eſt pas de même parmi nous, ajoute M. Burette. Toute Poëſie ne » comporte pas la Muſique. La verſi» fication qui paroît la plus lyrique, » n'obéit pas toujours à la mélodie. » La cadence muſicale eſtropie ſou» vent celle des vers, laquelle ne

» consiſte plus que dans une prononciation régulière des mots, qui faſſe » ſentir les brèves & les longues où » elles ſe rencontrent fortuitement ; » la ſtructure du vers ne mettant dans » ces ſyllabes aucun arrangement uniforme, comme l'y mettoient les » Anciens. En un mot, ces deux talens, qui font le Poëte & le Muſicien, ſe trouvent aujourd'hui ſi rarement réunis, que dans ces magnifiques ſpectacles, à la perfection » deſquels ces deux arts ſemblent concourir à l'envi, mais ſouvent avec » très-peu de ſuccès ; le Poëte accuſe » de cette diſgrace la mauvaiſe Muſique, & le Muſicien s'en prend à » la mauvaiſe (8) Poëſie.

Une plus exacte connoiſſance de notre Proſodie mettroit, ce me ſemble, les Poëtes & les Muſiciens hors d'état de faire des fautes, qui ne leur fuſſent communes. Peut-être auſſi ne leur ſeroit-il pas difficile, s'ils vouloient s'entendre, de concilier en quelque

(8) M. Burette, *Dialogue de Plutarque ſur la Muſique*, Remarque XVII.

que ſorte l'ancienne Muſique avec la nouvelle. *On peut*, dit poſitivement le P. Merſenne, *tranſporter dans nos vers rimez toute la richeſſe, la variété, & la beauté des mouvemens, qui ſont dans les Poëſies des Grecs, ſans qu'il ſoit néceſſaire* (9) *de pratiquer les vers meſurez.* Un aveu ſi formel eſt glorieux à notre langue; car le P. Merſenne paroît d'ailleurs l'homme du monde le plus entêté du rythme ancien, ſoit dans ſon Traité de l'*Harmonie Univerſelle*, ſoit dans ſes Commentaires ſur la Geneſe, où il rapporte, avec des éloges infinis, quelques morceaux de la Muſique faite ſur les vers meſurez de Baïf. *Tels vers*, dit le Sieur d'Aubigné, *de peu de grace à les lire & prononcer, en ont beaucoup à être chantez: comme j'ai vû en de grands concerts faits par les Muſiques* (10) *du Roi.* Un auteur que Sauval (11) ne cite point, & qui étoit, dit-il, contemporain de Baïf, nous

(9) *Harmonie Univ.* liv. VI, Propoſ. 27.
(10) Dans l'ouvrage que j'ai cité pag. 16.
(11) *Antiquitez de Paris*, tom. II, p. 493.

nous donne encore une plus grande idée de ces vers mesurez, & des effets admirables qu'ils produisoient, accompagnez du chant. Vossius (12) nous invite à en reprendre la méthode : que s'ils ont échoué autrefois, c'est parce que de mauvais Poëtes s'en mêloient ; mais qu'aujourd'hui nous en aurions de plus habiles. Je conclus de toutes ces autoritez, non pas que nous fassions des vers mesurez, car la chose est démontrée impossible ; mais qu'on pourroit quelquefois rendre nos Airs plus conformes qu'ils ne sont ordinairement, à la Prosodie. On est content du Musicien, lorsque son Air exprime le sens des paroles: peut-être qu'en même temps il pourroit répondre à la Prosodie; & ce seroit une nouvelle source d'agrémens. Pourquoi le Musicien ne le pourroit-il pas, puisque le Poëte le peut parfaitement ; comme le P. Mersenne l'avoue, & comme je crois l'avoir prouvé ? Quoi qu'il en soit, l'utilité que le Poëte peut tirer de la Prosodie, ne se borne pas

(12) *De viribus Rythmi*, pag. 131.

pas à cela seul ; & il me reste à faire d'autres observations, qui lui sont communes avec l'Orateur.

II.

Avant que de rechercher en quoi la Prosodie est utile à l'Orateur, pour qu'il donne de l'harmonie au discours, c'est une nécessité de faire voir, mais en peu de mots, que cette harmonie est quelque chose de réel.

Personne, je crois, ne peut nier que les trente plus méchans vers de Chapelain, & les trente meilleurs vers de Racine ou de Despreaux, ne fassent à l'oreille un effet bien différent. On juge ceux-ci plus harmonieux que ceux-là. Or est-il que tout jugement, qui se fait par comparaison, suppose qu'on a de quoi former un jugement absolu. Par conséquent il porte sur des principes, lesquels nous fussent-ils entiérement inconnus, ou même impénétrables, n'en seroient pas moins certains, & n'en prouveroient pas moins la réalité (1) de l'harmonie dans le discours. Mais

(1) *Esse igitur in oratione numerum quem-*

Mais bien loin que ce ſoit un myſtére difficile à pénétrer, Ariſtote & Cicéron en ont parlé très-clairement. Tous les deux adoptent les mêmes principes ; & s'ils n'en font pas toujours la même application, c'eſt que leurs langues ne ſont pas les mêmes. Voyons, à leur exemple, ce que la nôtre demande, ce qu'elle défend. Je m'attacherai à Cicéron, qui eſt ici (2) plus étendu, plus méthodique même qu'Ariſtote. On apprend de lui, premiérement, à qui ſont duës les plus anciennes obſervations, que l'on ait faites ſur l'harmonie de la proſe : en ſecond lieu, ſur quel fondement, & à quelle occaſion elles ſe firent : troiſiémement, en quoi cette harmonie conſiſte : & enfin comment on doit en uſer. Voici donc, ſur ces quatre points, le précis de ſa doctrine, mais dépouillé

dam, non eſt difficile cognoſcere. Judicat enim ſenſus. In quo iniquum eſt, quod accidit, non agnoſcere, ſi, cur id accidat, reperire nequeamus. Orat. LV.

(2) Voyez le dernier livre *de Oratore*, depuis le chap. XLIX, & l'*Orator*, depuis le chap. LII, juſqu'à la fin.

dépouillé de ce qui n'a rapport qu'au Latin, & accompagné de ce qui regarde le François.

Premièrement, il eſt certain que le nombre oratoire n'a été trouvé, ou du moins réduit en art, que long-temps après la meſure du vers. Cicéron en reconnoît Iſocrate pour le principal auteur, & Iſocrate n'a vécu que plus de ſix cents ans après Homére. Pour ce qui eſt des Romains, il paroît que Cicéron, à cet égard, fut leur Iſocrate. Quoi qu'il en ſoit, les Romains n'ont jamais ſu que ce qu'ils apprirent des Grecs. Aujourd'hui encore, quoique tous les ſiécles & tous les peuples nous ſoient connus, il faut convenir qu'en ce qui concerne les beaux Arts, les Grecs du bon ſiécle, qui fut celui de Philippe & d'Alexandre, ſont toujours eux ſeuls, ou du moins préférablement à tous autres, les précepteurs du genre humain. Puiſqu'une nation, ſi attentive d'ailleurs aux graces du langage, tarda ſi long-temps à trouver le nombre oratoire; c'eſt une conſolation pour nous, qui ne connoiſſons

noissons ce genre d'harmonie, que depuis Malherbe dans les vers, & depuis Balzac dans la prose. Je parle de Malherbe, parce qu'en effet le *nombre* dont il s'agit ici, n'est nullement la *mesure* du vers : & au reste je dis indifféremment, *nombre*, *harmonie*, *cadence*, pour exprimer la même idée, qui dans un moment se débrouillera tout-à-fait.

Mais, en second lieu, comment le nombre oratoire fut-il observé, & sur quel fondement ? Rien de plus simple, dit Cicéron : & je m'étonne, ajoute-t-il, que cette découverte ait été faite si tard, puisqu'il suffisoit pour cela de remarquer une chose toute naturelle, Qu'une phrase bien cadencée, comme le hazard en produit souvent, est plus agréable qu'une autre, dont le tour n'aura rien d'harmonieux. Telle est, en effet, la justesse de l'oreille, ou plustôt de l'esprit, à qui l'oreille fait son rapport, qu'ayant la mesure des mots en nous-mêmes, d'abord nous sentons s'il y a dans la phrase du trop, ou du trop peu ; quelque chose d'excédant, ou

de tronqué. Voilà par où l'on parvint (3) à déterminer la mesure du vers : ce ne fut point par des démonstrations mathématiques, ni par de grands efforts de raisonnement : l'oreille jugea : & de même qu'elle avoit elle seule trouvé la juste mesure du vers, elle fit aussi, quoique long-temps après, observer le nombre oratoire, par la comparaison d'une phrase bien tournée, bien cadencée, avec une phrase sans cadence & sans tour.

Qu'est-ce donc précisément que cette cadence ! Troisiéme point à examiner dans l'ordre de Cicéron, & sur lequel ni lui ni Aristote n'ont jugé à propos de rien dire de formel, parce qu'une définition séche est souvent plus capable d'embrouiller que d'éclaircir les idées, qui tiennent immédiatement au goût, & au sentiment. Quelque danger qu'il y ait à vouloir faire ce que ces grands maîtres n'ont point voulu, il me semble pourtant qu'on

(3) *Neque enim ipse versus ratione est cognitus, sed naturâ, atque sensu.* Orat. LV.

qu'on peut, en rapprochant leurs principes, définir le nombre oratoire, *Une ſorte de modulation, qui réſulte, non ſeulement de la valeur ſyllabique, mais encore de la qualité, & de l'arrangement des mots.* Peſons tous ces termes.

Je dis, *une ſorte de modulation*, parce que c'eſt une ſuite de pluſieurs mouvemens, qui ne ſont point arbitrairement diſtribuez, mais où il doit ſe trouver de certaines proportions, ſans leſquelles ce ne ſeroient que des ſons indépendans les uns des autres, & dont l'aſſemblage confus ne formeroit rien de flatteur pour l'oreille.

Je donne pour premiére cauſe de cette modulation, *la valeur ſyllabique* des mots, dont une phraſe eſt compoſée; c'eſt-à-dire leurs longues & leurs brèves, non point aſſemblées fortuitement, mais aſſorties de maniére qu'elles précipitent, ou ralentiſſent la prononciation, au gré de l'oreille.

J'ajoûte qu'il faut avoir égard à la *qualité* des mots. Et par-là je n'entens point ce qui en caractériſe la nobleſſe,

la baſſeſſe, l'énergie, la foibleſſe : c'eſt l'affaire de la Rhétorique. Quant à la Proſodie, elle ne les conſidére que matériellement, & comme des ſons, ou éclattans, ou ſourds ; ou lents, ou rapides ; ou rudes, ou doux. Or nous ne créons pas les mots : c'eſt une néceſſité de les employer tels qu'ils ſont : & il y auroit une délicateſſe outrée, il y auroit même de la bizarrerie à vouloir en rejeter quelques-uns, ſous prétexte que notre oreille ne s'en accommode pas. Un des plus importans ſecrets de la Proſodie, c'eſt de tempérer les ſons l'un par l'autre. Il n'y a point de ſi rude ſyllabe, qui ne puiſſe être adoucie ; il n'y en a point de ſi foible, qui ne puiſſe être fortifiée ; tout cela dépend des ſyllabes qui précédent, ou qui ſuivent celle dont l'oreille ſe plaint.

J'ai donné (4) pour derniére cauſe de l'harmonie, l'*arrangement* des mots. Car, quoique notre langue aime un arrangement

(4) *Non numero ſolùm numeroſa oratio, ſed & compoſitione fit.* Orat. LXV.

arrangement ſimple, naturel, & régulier, cela n'exclud que les inverſions, qui ſont violentes : & ſouvent on eſt obligé de tranſpoſer, ou des mots, ou même des membres de phraſe, non ſeulement pour être plus clair, ou plus énergique, mais encore pour attraper un tour harmonieux. Je ne finirois point, ſi j'en voulois rapporter des exemples. Qu'on prenne au hazard quelque période un peu ſonore, ou dans Fléchier, ou dans Boſſuet : que l'on en conſerve toutes les paroles, mais qu'on les dérange ſeulement : le ſens demeurera le même, & l'harmonie diſparoîtra.

Une phraſe bien cadencée eſt donc un tiſſu de ſyllabes bien choiſies, & miſes dans un tel ordre, que les organes, ſoit de celui qui parle, ſoit de celui qui écoute, ſont agréablement flattez par une ſorte de modulation, qui fait que le diſcours n'a rien de dur, ni de lâche ; rien de trop long, ni de trop court ; rien de peſant, ni de ſautillant.

Quatriéme & dernier point à éclaircir : l'uſage qu'on doit faire du nom-

bre oratoire : c'eſt-à-dire, quelle eſt ſa véritable place ; s'il doit être varié, & comment ; en quoi il s'éloigne du nombre poëtique, & juſqu'où il peut en approcher.

Que la véritable place du nombre oratoire, ce ſoit le commencement & la fin d'une période, j'avoue que Cicéron en fait une loi : d'autant plus ſenſée, qu'en effet l'attention de l'auditeur eſt plus vive au commencement de la phraſe ; & que l'oreille, ſi d'abord on ne la contente pas, veut bien ſuſpendre un peu ſon jugement, dans l'eſpérance qu'on ne finira point ſans la contenter. Mais en notre langue ce n'eſt pas tout-à-fait la même choſe. On ne ſauroit exiger de nous, que nous gardions pour la fin de la phraſe les termes les plus ſonores ; car nous ſommes forcez de ſuivre l'ordre naturel ; & comme l'oreille du François ne s'attend point qu'on la dédommage à la fin de la période, auſſi ne permet-elle pas d'en négliger le milieu.

Toutes nos phraſes, d'un bout à l'autre, doivent donc être nombreu-

ſes. Mais la cadence doit perpétuellement varier : car, d'être uniforme dans ſon harmonie, ou de n'en avoir point, ce ſont deux extrémitez auſſi vicieuſes l'une que l'autre. Tantôt la période ſera de deux membres, tantôt de trois, tantôt de quatre. Quelquefois elle ira même plus loin : car il faut de toute néceſſité, que la marche du diſcours ſe proportionne à celle de l'eſprit, qui peut de temps en temps avoir beſoin d'un plus grand eſpace pour ſe déployer. Quelquefois auſſi, & plus ſouvent encore, il lui arrive de ſe renfermer dans l'eſpace le plus court. Un mot lui ſuffit ? Un mot doit donc faire toute la phraſe. Jamais l'oreille ne ſe fâche, quand l'eſprit eſt content.

On voudroit inférer de là, que tout eſt donc arbitraire dans le ſtyle : puiſque, ſuivant les maîtres de l'Art, il nous eſt permis de faire nos phraſes, & auſſi longues, & auſſi courtes qu'il nous plaît : puiſque nous pouvons y faire entrer toute ſorte de mots, & les plus rudes auſſi-bien que les plus coulans : puiſqu'enfin la diſtribution

des longues & des brèves n'a rien, ni de borné quant au nombre, ni de fixe quant au lieu.

Je conviens des principes. Ariſtote & Cicéron les reçoivent, les établiſſent. Je nie ſeulement les conſéquences, qu'on en veut tirer. Rien n'eſt déterminé, ni preſcrit; cela eſt vrai. Tout eſt donc arbitraire; cela eſt faux. Ici nos Métaphyſiciens auroient beau ſe récrier: ils ont affaire à un Juge qui en ſait plus qu'eux, & qui même (5) pouſſe l'orgueil encore plus loin qu'eux. Quel eſt-il? l'oreille. Juge, en effet, le plus orgueilleux qu'on puiſſe imaginer: car il prend ſon parti dans l'inſtant, & ſans daigner, ni écouter aucune remontrance, ni rendre aucune raiſon de ſes arrêts.

Pour obéir à l'oreille, jamais ne négligeons le nombre, mais varions-le ſouvent. Elle demande qu'on ſoit attentif à lui plaire, ſans que cette attention

(5) *Aures, quarum eſt judicium ſuperbiſſimum.* Orat. XLIV.

attention ſe faſſe remarquer. Une ſuite de périodes, toutes de la même étendue, dont les membres ſeroient également partagez, & qui produiroient un nombre uniforme, ne manqueroit pas de fatiguer, & décéleroit un art odieux. Il faut couper nos phraſes à propos. Mais il y a une maniére de les couper, qui, bien loin d'interrompre l'harmonie, ſert à la continuer, & la rend plus agréable. Car ne confondons pas le ſtyle qui n'eſt pas périodique, avec le ſtyle qui n'eſt point lié. On peut n'être pas toujours périodique; il y a même plus de grace à ne l'être pas toujours: mais on doit toujours lier ſes phraſes, de maniére qu'elles ſoient enchaînées l'une avec l'autre. Je porte envie aux Grecs, dont la langue étoit ſi abondante en conjonctions: au lieu que la nôtre n'en conſerve que très-peu; encore voudroit-on nous en priver. Rien de plus contraire à l'harmonie, que des repos trop fréquens, & qui ne gardent nulle proportion entre eux. Aujourd'hui pourtant c'eſt le ſtyle qu'on voudroit mettre à la

mode. On aime un tiſſu de petites phraſes iſolées, découſues, hâchées, déchiquetées. Il ſemble que la valeur d'une ligne ſoit une immenſe carriére, qui ſuffiſe pour épuiſer les forces de l'auteur ; & qu'enſuite, tout hors d'haleine, il ait beſoin de faire une pauſe, qui le mette en état de recommencer à penſer. Ordinairement ces ſortes de gens ont des idées auſſi bornées, & auſſi peu liées, que leurs phraſes. Vraies copies de cet Hégéſias, dont Cicéron (6) dit, que ſi quelqu'un cherche un *ſot* écrivain, il n'a qu'à prendre celui-là.

Par tout ce qu'on vient de lire, il eſt aiſé de voir en quoi les loix de l'harmonie ſont les mêmes pour le Poëte, & pour l'Orateur ; en quoi elles ſont différentes. L'un doit comme l'autre, donner à ſon diſcours cette ſorte de modulation, *qui réſulte, non ſeulement*

(6) *Quam* (numeroſam comprehenſionem) *perversè fugiens Hegeſias .... ſaltat, incidens particulas : & is quidem non minus ſententiis peccat, quam verbis : ut non quarat quem appellet ineptum, qui illum cognoverit.* Orat. LXVII.

ſeulement de la valeur ſyllabique, mais encore de la qualité, & de l'arrangement des mots. L'un doit comme l'autre, varier toujours ſon harmonie, & de maniére que jamais elle ne ſoit interrompue. Juſque-là l'Orateur & le Poëte François marchent de compagnie. Mais deux choſes aiſées à remarquer, la Meſure & la Rime, diſtinguent eſſentiellement le Poëte, & lui font une eſpèce particuliére d'harmonie, qui n'a plus rien de commun avec celle de l'Orateur. Auſſi eſt-il permis au Poëte, il lui eſt même ordonné de faire bien ſentir ſon harmonie : tandis que l'Orateur, s'il eſt prudent, ne fait guére moins d'effort pour déguiſer, que pour ſaiſir celle qui lui eſt propre. De là vient qu'en faveur de ces ſons mélodieux, que le Poëte ſeul a droit de nous faire entendre, non ſeulement nous lui pardonnons des inverſions plus fortes, & plus fréquentes ; mais pour le rendre inexcuſable, s'il manque à nous flatter l'oreille, nous lui accordons, & plus de liberté dans le choix des mots, & moins de contrain-

te dans la ſtructure de ſes phraſes, & plus de hardieſſe dans ſes tours.

Je reviens donc aux Orateurs. Peut-être la pluſpart regarderont-ils comme inſupportable, & comme indigne d'eux, le joug de la Proſodie. Voilà pourquoi, dans un Diſcours que j'eus occaſion (7) de prononcer l'année derniére, le jour que l'Académie Françoiſe diſtribue ſes Prix, je me contentai de faire obſerver que la déſinence de tous nos mots François étoit de deux ſortes : l'une féminine, qui eſt celle où ſe trouve l'E muet ; l'autre maſculine, qui renferme généralement toute déſinence où l'E muet ne ſe trouve point. J'en conclus que » ces deux ſons très-différens, l'un » maſculin, qui eſt ſoutenu, l'autre » féminin, qui eſt foible, faiſoient » en notre langue l'effet des longues » & des brèves ; & que le mélange » de ces deux ſons, qui pouvoit ſe » varier à l'infini, & former toute ſorte

(7) Ce Diſcours eſt imprimé à la tête de ma Traduction des *Philippiques de Démoſthéne*, &c.

» te de cadences, étoit par conſé-
» quent le principe de notre harmo-
» nie. Ainſi, ſans diſtinguer exacte-
ment nos temps ſyllabiques, je n'oſai d'abord en montrer que deux; pour ne point effrayer ceux de nos jeunes écrivains, à qui cette doctrine paroîtroit nouvelle. On n'a beſoin, en effet, que d'une légére attention, pour ne point confondre ces deux déſinences: & il ne faut qu'un art médiocre, pour les placer à propos. Mais, après tout ce que j'ai établi ci-deſſus, on voit clairement que l'Orateur trouve dans notre Proſodie, des reſſources bien plus amples, pourvû qu'il ne manque pas de génie, & qu'il ſoit laborieux.

Toutes ces reſſources, pourtant, ne peuvent que fournir le matériel de l'harmonie. Ce qui en fait l'ame, c'eſt la penſée. Une phraſe parfaitement ſonore, mais deſtituée de ſens, eſt un corps ſans ame; & ſi le ſens qu'elle préſente, eſt mépriſable, c'eſt une vilaine ame dans un beau corps. De la penſée dépend l'expreſſion. Qu'eſt-ce que beauté dans la penſée? Conformité avec un objet capable de plai-

re. Qu'eſt-ce que beauté dans l'expreſſion ? Conformité avec la penſée. Or l'eſprit voit en même temps, & par une action indiviſible, la penſée & l'expreſſion. Du parfait accord qu'il y a entre l'une & l'autre, naît une harmonie intellectuelle, ſans quoi la vocale n'eſt rien. Comme auſſi, ſans la vocale, il manquera l'une des parties eſſentielles pour former un concert, où l'eſprit n'ait rien à deſirer.

Que ceux qui croient ces petits ſoins indignes d'eux, écoutent comment parle Denys d'Halicarnaſſe, à la fin d'un excellent (8) Traité, où il a fait pour ſa langue à peu près ce que je tâche de faire ici pour la nôtre.

On auroit tort, dit-il, de trouver » mauvais qu'un auſſi grand homme » que Démoſthéne, dont le mérite a » obſcurci la gloire de tous ceux qui » s'étoient montrez avant lui dans la » carriére de l'Eloquence, voulant » compoſer des écrits immortels, & » ayant le courage de ſe livrer à l'exa-

» men

(8) *De l'arrangement des mots*, chap. 25.

» men (9) de l'*Envie* & du *Temps*,
» Juges formidables, il ait apporté
» une attention ſi ſcrupuleuſe, non
» ſeulement à la ſolidité & à l'ordre
» des penſées, mais encore au choix
» & à l'arrangement des mots. On ne
» trouvera rien là d'étonnant, ſi l'on
» conſidére que les auteurs de ſon
» temps ſe piquoient, non pas ſim-
» plement d'écrire, mais de buriner,
» & de ſculpter leurs ouvrages. Iſo-
» crate employa dix années, au moins,
» à compoſer ſon (10) Panégyrique.
» Platon

(9) De ces deux Juges, l'un eſt à mépriſer pour un honnête homme. Mais plus un Auteur ſera honnête-homme, plus il fera d'efforts pour ſe concilier l'autre. *Servi igitur iis etiam Judicibus, qui multis poſt ſaculis de te judicabunt: & quidem haud ſcio, an incorruptius quàm nos. Nam & ſine amore, & ſine cupiditate, & rurſus ſine odio, & ſine invidia judicabunt.* Cic. pro Marcello, cap. IX.

(10) On ſait que le *Panegyrique d'Iſocrate* n'eſt pas l'éloge de cet Orateur, mais le titre d'une de ſes plus fameuſes Oraiſons: & c'eſt un terme conſacré en notre langue, comme l'a remarqué M. Deſpreaux ſur le chap. III. de Longin.

» Platon, à l'âge de quatre-vingts ans, » retouchoit encore ſes Dialogues, & » ſans ceſſe travailloit à y mettre de » l'élégance. Quoi, ne loue-t-on pas » un Peintre, un Graveur, de recher- » cher leurs ouvrages avec la derniére » exactitude ? Un Orateur doit, à » bien plus forte raiſon, ſe donner » les mêmes ſoins. Outre que ces ſoins » ne ſont, ni pénibles, ni ingrats, du » moment que l'expérience les rend » familiers : & ſur-tout lorſqu'à l'e- » xemple de Démoſthéne, une jeu- » neſſe ſtudieuſe aura bien fait tout ce » qu'il faut pour ſe former le goût & » l'oreille.

Ainſi parle Denys d'Halicarnaſſe ; & aſſurément les ſages réflexions de ce ſavant Critique pourroient n'être pas inutiles dans le ſiécle où nous ſommes, bien différent de ce ſiécle où l'on ne ſouffroit que des ouvrages *ſculptez & burinez*. On veut trop écrire aujourd'hui, on ne veut prendre ni le temps, ni les ſoins néceſſaires pour produire du bon ; & parce qu'on lit peu les Originaux, peu de gens ont l'idée du parfait. Au moins ne devroit-on

vroit-on pas négliger ce qui réſulte pluſtôt de l'art, que du génie. On n'eſt pas maître de ſe donner des talens; on eſt maître de ſe donner des connoiſſances, qui toutes ſeules, à la vérité, ne feront pas un bon écrivain, mais ſans leſquelles auſſi on ne ſauroit bien écrire. Telle eſt la ſcience de la Proſodie : la plus facile & la moindre des ſciences pour qui veut l'acquerir, mais auſſi une de celles dont l'ignorance peut le plus nuire. Quatre ou cinq de nos Poëtes nous ont fait ſentir parfaitement, que notre langue ſe prétoit à l'harmonie : quelques morceaux choiſis de nos Orateurs ne laiſſent pas lieu d'en douter : pourquoi donc ne pas étudier les moyens de perfectionner un art, dont nous connoiſſons le prix, & dont nous voyons que les progrès ont été déjà ſi heureux?

Voilà ce que je m'étois propoſé de dire, tant ſur notre Proſodie, que ſur les matiéres qui en dépendent. Peut-être me ſuis-je trompé dans quelques-unes de mes obſervations : peut-être en ai-je omis d'eſſentielles.

Mais un Traité de cette nature ne pouvoit être qu'ébauché par un particulier. Pour l'achever, il faut un Grammairien, un Orateur, un Poëte, un Muſicien : & j'ajoûte, un Géométre ; car tout ce qui demande arrangement & combinaiſon de principes, a beſoin de ſa méthode.

FIN.

ADDITIONS.

PAGE 36. Dans la liſte des mots qui s'aſpirent, ajoutez, *houille*, & *hourvari.*

Page 80, lig. 1, ajoutez, *prēt*, ſubſtantif, & retranchez-le de la ligne 3.

Page 84, lign. 1. ajoutez,

IME. Long dans *abyme*, & *dīxme.* Joignez-y ces premiéres perſonnes du pluriel, au préterit indéfini de l'Indicatif : *nous vīmes*, *nous répondīmes*, &c.

Page 92, l. 8, ajoutez,

OUSE. Toujours long : *épouſe*, *jalouſe*, *qu'elle cōuſe*, &c.

OUT. Long dans *Aōût*, *cōût* ſubſtantif, *gōût*, & ſes dérivez.

Page 93, l. 26. liſez, URE. Toujours long, *augūre*, *verdūre*, *parjūre*, *on aſſūre*, &c. Mais la finale devenant maſculine, la pénultiéme s'abrége : *augūrer*, *parjūrer*, &c.

Page 95. Dans la liſte des *Homonymes*, ajoutez,

nous *fūmes*.....il *fŭme*.
jēune, abſtinence..*jĕune* d'âge.
līs, fleur.....*lĭt*.
mātin, chien.....*mătin*, matinée.
pāume.....*pŏmme*.
je *rōgne*.....la *rŏgne*.
sas, tamis.....{ *çă*, adverbe. / *să*, pronom.
sāut.....*sŏt*.
tāche, effort.....*tăche*, ſouillure.

PAGE 60, ligne 9. ADRE'. *liſez*, ADRE.
Page 88, l. 20. OR, ORRE. *liſez*, ORE, ORRE.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé, *Traité de la Proſodie Françoiſe*; qui m'a paru rempli de recherches également neuves, curieuſes, & utiles. Fait à Paris ce 24. Septembre 1736. *Signé*, SALLIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Seneſchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre très-cher & bien amé le Sieur Abbé D'OLIVET, l'un des Quarante de notre Académie Françoiſe, Nous ayant fait remontrer qu'il auroit ci-devant obtenu nos Lettres de Privilege pour ſes *Traductions & autres Oeuvres*, dont il deſiroit donner une nouvelle édition, comme auſſi en faire imprimer d'autres qui ne le ſont pas encore. Mais que le temps porté par leſ-

dites Lettres étant expiré, il nous auroit en conséquence fait supplier de lui accorder nos Lettres de continuation de Privilege sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Sieur Exposant, Nous lui avons permis, & permettons par ces Présentes de faire imprimer toutes ses *Traductions & autres Oeuvres de sa composition*, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée sous notredit contre-scel, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de huit années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes; Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages ci-dessus spécifiez, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende con-

tre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts : A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de cet Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs ; & que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. Et qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimez qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin ; le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Sieur Exposant, ou ses ayans cause ; pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Sécretaires,

foi soit ajoutée comme à l'original ; Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le douziéme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil sept cent trente-deux, & de notre Regne le dix-septiéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, PERRIN.

Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 344. fol. 330. conformément aux anciens Réglemens, confirmez par celui du 28. Février 1723. A Paris, le 17. Avril 1732. Signé, P. A. LE MERCIER.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

vroit-on

-on

M

trefaits, de trois mille livres d'amende con-

nos

nde con-

& qu'aux copies collationnées par l'un
nos amez & féaux Conſeillers & Sécretaires,